

# Contrat de Pays 2004-2006

## **Volet II**

**Opérations programmées en 2005 - 2006**

# SOMMAIRE

<b>ORIENTATION 1</b> <b>ENCOURAGER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DIVERSIFIE QUI</b> <b>VALORISE LES SPECIFICITES DE LA BALAGNE</b>
--

Mesure 1.1 Construire une économie touristique intégrée comme levier du développement en prenant appui sur le couple nature/culture dans le cadre d'une démarche qualité

Ss mesure 1.1.2. : Principe de complémentarité et d'équilibre entre les différents micro-territoires de Balagne

<a href="#"><u>Opération 1</u></a>	<b><i>Route des sens authentiques de Balagne</i></b> .....	4
<a href="#"><u>Opération 2</u></a>	<b><i>Ouverture de 9 sentiers de promenade dans le bassin d'Ile-Rousse</i></b> .....	6
<a href="#"><u>Opération 3</u></a>	<b><i>Restauration d'un four à tuiles au col de Sant'Antonio</i></b> .....	8
<a href="#"><u>Opération 4a</u></a>	<b><i>Pôle théâtral A Stazzona</i></b> .....	10
<a href="#"><u>Opération 4b</u></a>	<b><i>Rénovation de la maison Battaglini</i></b> .....	13
<a href="#"><u>Opération 4c</u></a>	<b><i>Centre de formation aux métiers de la musique et de l'image</i></b> .....	15

Ss mesure 1.1.3. : Organisation de la filière touristique

<a href="#"><u>Opération 5a</u></a>	<b><i>Extension et homologation du golf du Reginu</i></b> .....	18
<a href="#"><u>Opération 5b</u></a>	<b><i>Equipement d'une Via Ferrata à Calenzana</i></b> .....	20
<a href="#"><u>Opération 6</u></a>	<b><i>Charte et schéma de signalisation et de signalétique de Balagne</i></b> .....	22

Mesure 1.2. Soutenir l'agriculture, vecteur d'une dynamique humaine, d'une mémoire vivante et de la préservation du capital paysager et environnemental intérieur, et encourager la diversification des activités productives

Ss mesure 1.2.3 : Soutenir les initiatives en faveur de la reconquête et de la valorisation des activités agro-pastorales

<a href="#"><u>Opération 7</u></a>	<b><i>Réhabilitation de la châtaigneraie du Giussani</i></b> .....	25
------------------------------------	--	----

Ss mesure 1.2.5. : Promotion et diversification en agri-tourisme

<a href="#"><u>Opération 8</u></a>	<b><i>Parc paysager de Saleccia</i></b> .....	27
------------------------------------	---	----

Mesure 1.3. Maintenir et développer le tissu des TPE-PME et encourager l'esprit d'entreprise

Ss mesure 1.3.2. : Créer les conditions de développement et d'implantation des entreprises

<a href="#"><u>Opération 9</u></a>	<b><i>Réaménagement et classement de la Zone d'Activités de Corbara</i></b> .....	30
------------------------------------	---	----

**ORIENTATION 2**  
**MAINTENIR UNE DEMOGRAPHIE ACTIVE SUR L'ENSEMBLE DE LA**  
**BALAGNE GRACE À DES CONDITIONS DE VIE ATTRACTIVES ET**  
**PERENNES**

Mesure 2.3. Améliorer la performance des services à la personne : enfance, jeunesse, personnes âgées	
Ss mesure 2.3.2. : Services de proximité	
<b><u>Opération 10</u></b> <b><i>Animation des Points d'Accès Multimédias</i></b> .....	32
Ss mesure 2.3.3. : Sports et loisirs	
<b><u>Opération 11a</u></b> <b><i>Construction d'un complexe sportif à Calvi</i></b> .....	34
<b><u>Opération 11b</u></b> <b><i>Création d'un centre sportif interclubs de Balagne</i></b> .....	36
Mesure 2.4. Améliorer les conditions de déplacement et d'accessibilité du territoire dans le respect du patrimoine paysager	
Ss mesure 2.4.1. : Réseau routier	
<b><u>Opération 12</u></b> <b><i>Schéma des liaisons routières de Balagne</i></b> .....	38
Mesure 2.5. Faire de la culture un outil de vie sociale et d'aménagement solidaire du territoire	
Ss mesure 2.5.1. : Consolider et compléter l'offre d'infrastructures culturelles dans un souci d'équilibre territorial et de complémentarité entre les sites	
<b><u>Opération 13</u></b> <b><i>Centre de culture à l'ancien couvent des Franciscains d'Ile-Rousse</i></b> .....	40
<b><u>Opération 14</u></b> <b><i>Construction d'un centre culturel à Calvi</i></b> .....	42
<b><u>Opération 15</u></b> <b><i>Calendrier des manifestations culturelles en Balagne</i></b> .....	44
Ss mesure 2.5.2. : Conforter l'identité territoriale et la transmission de la culture	
<b><u>Opération 16a</u></b> <b><i>Implantation d'une maison de l'éducation de Balagne</i></b> .....	46
<b><u>Opération 16b</u></b> <b><i>Création d'un journal radiophonique bilingue de Balagne</i></b> .....	49
Mesure 2.6. Garantir la qualité et la gestion du cadre de vie et de l'environnement	
Ss mesure 2.6.1. : Rationaliser et optimiser les équipements collectifs de dépollution	
<b><u>Opération 17a</u></b> <b><i>Construction d'une station de transit déchetterie pour le secteur Balagne Ouest</i></b> .....	51
<b><u>Opération 17b</u></b> <b><i>Construction d'une station de transit déchetterie pour le secteur Balagne Est</i></b> .....	53
<b><u>Opération 17c</u></b> <b><i>Mise en place du tri sélectif sur le bassin de vie d'Ile-Rousse</i></b> .....	55
<b><u>Opération 17d</u></b> <b><i>Réhabilitation d'anciennes décharges sur la Communauté de Communes de Calvi-Balagne</i></b> .....	57
<b><u>Opération 17e</u></b> <b><i>Etude de réhabilitation d'anciennes décharges sur les Communautés de Communes des cinq Pieve et du bassin d'Ile-Rousse</i></b> .....	59
Ss mesure 2.6.2. : Mettre en place une politique d'utilisation rationnelle de l'énergie	
<b><u>Opération 18a</u></b> <b><i>Maîtrise de l'énergie : contrat ATEnEE Balagne</i></b> .....	61
<b><u>Opération 18b</u></b> <b><i>Etude d'implantation d'un centre de formation aux énergies renouvelables</i></b> .....	63

Ss mesure 2.6.4. : Préserver la biodiversité de la Balagne et protéger les sites sensibles

**Opération 19** *Plan simple de gestion du Reginu*..... 65

Ss mesure 2.6.5. : Préserver la qualité et la cohérence paysagère et architecturale du territoire

**Opération 20** *Charte architecturale, paysagère et environnementale*..... 67

Ss mesure 2.6.6. : Communiquer et sensibiliser le public sur les richesses naturelles et patrimoniales de Balagne

<p><b>ORIENTATION 3</b> <b>PERENNISER L'ETAT D'ESPRIT PAYS ET ASSURER UNE GESTION PERFORMANTE DU PROJET : AIDER, ANIMER ET COORDONNER L'ACTION SUR LE TERRITOIRE</b></p>
--

Mesure 3.2. Suivre et animer le projet de territoire

**Opération 21** *Coordination générale du Pays* ..... 69

# Fiche Opération 1

## ROUTE DES SENS AUTHENTIQUES DE BALAGNE

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

Raison sociale : Comité Régional d'Expansion et de Promotion Agricole de la Corse

Adresse : Maison de l'agriculture, 19, av. Noël Franchini –BP 913- 20700 AJACCIO Cedex 9

Tél : 04 95 23 51 81 Fax : 04 95 29 26 09 E-Mail : crepac-ajaccio@wanadoo.fr.....

Nom du Président : Yves CANARELLI.....

Responsable du projet : Paul-Joseph CAITUCOLI

### Présentation de l'Opération

Intitulé : Route des sens authentiques de Balagne.....

Localisation : Territoire Balagne .....

Descriptif : Anciennement appelée « *la route des saveurs* », ce concept est lancé officiellement dans l'île en 1997. Il est issu du programme européen LEADER qui concernait tout le territoire montagneux de l'île. C'est un produit touristique de développement local. En effet, il se caractérise par un itinéraire agro touristique construit à l'échelle du Pays de Balagne permettant d'associer les acteurs économiques micro régionaux autour d'un thème développé selon 5 volets que sont : l'Agriculture, le Tourisme, l'Artisanat, la Culture, le Commerce.

**Le principe** : Sur des itinéraires prédéfinis et qualifiés, les voyageurs seront invités à découvrir les richesses du terroir corse en arrièr saison en allant à la rencontre des hommes et des femmes qui l'animent : producteurs fermiers, artisans, acteurs culturels. Ces itinéraires favoriseront, en outre, la découverte des sites et monuments remarquables de la micro région. Les agriculteurs qui auront signés « un Charte de qualité » ouvriront les portes de leurs exploitations, les artisans celles de leurs ateliers. Des démonstrations et des dégustations seront proposées, des produits et objets pourront être achetés. Les fermes auberges répondants déjà à la Charte de qualité « bienvenue à la ferme », les restaurants, les auberges utiliseront les meilleurs produits pour la confection des menus alliant tradition et modernité.

Objectifs : Le but est de fixer et/ou attirer sur le territoire de la Balagne les agriculteurs, les artisans, les prestataires d'hébergement afin qu'ils y vivent dignement par leur travail. Mais également d'inciter à la mise en place d'opérations de rénovation du patrimoine, d'entretien des surfaces, de création d'activités économiques et culturelles. Enfin, ce produit permettra de développer des circuits courts de vente des productions agricoles et artisanales et surtout d'élargir la période de saison touristique.

Public visé : Population touristique .....

Étendue de l'opération (population / territoire) : Balagne.....

Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme :

- Attirer de nouveaux agriculteurs, artisans, prestataires d'hébergement et sédentariser les autres dans un but de revitalisation de l'arrière pays et du piémont Balain.....
- Créer une réelle dynamique d'avant et d'après saison.....
- Certifier et accentuer la qualité des produits.....
- Augmenter l'offre de produits touristiques pour la destination Balagne.....

Cette opération est-elle liée à une autre ou va-t-elle engendrer d'autres actions ?

Cette action est liée au programme européen LEADER.

**Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne**

Objectifs spécifiques (mesure) dans laquelle s'inscrit l'opération :

1.1.1 Construire une économie touristique intégrée, comme levier du développement en prenant appui sur le couple « Nature-Culture », dans le cadre d'une démarche de qualité, en agissant en faveur de la désaisonnalisation de la période touristique, en concevant des routes touristiques dans une logique de découverte des différentes parties de la Balagne et dans un souci de mise en scène des paysages traversés, en concevant des programmes d'accueil et d'animation pédagogiques à l'intérieur de circuits agro-touristiques.

**Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération**

Nombre de réservations du produit :.....  
Taux de fréquentation de la route hors circuit :.....  
Nombre d'emplois directs créés :.....  
Nombre d'adhérents à la Charte de qualité par filières :.....  
Nombre de tours operators contactés :.....  
Taux de réponses positives :.....

**Calendrier de l'opération**

Date de démarrage de l'opération : 2005

Date d'achèvement de l'opération :

**Coût de l'opération :**

Postes de dépense	Coût prévisionnel H.T.
Éditions	25 084 €
Panneaux et signalisation	20 000 €
Total investissement	45 084 €

Partenaires

Office de Pôle Balagne

Association « Route des Artisans »

Association « Routes des vins »

**Plan de financement :**

Postes de recettes	Montant prévisionnel sollicité
CREPAC	36 067 €
Pôle Touristique Balagne	9 017 €
Total investissement	45 084 €

# Fiche Opération 2

## OUVERTURE DE 9 SENTIERS DE PROMENADE DANS LE BASSIN DE VIE D'ILE-ROUSSE

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

**Raison sociale** : Communauté de Communes du Bassin de Vie d'Ile-Rousse OU  
Syndicat Mixte de défense contre les incendies et de protection de la nature (20 220 PIGNA)  
**Adresse** : 3 rue Général GRAZIANI 20220 ILE ROUSSE  
**Tél.** : 04.95.46.31.34 **Fax** : 04.95.46.36.29.... **E-Mail** : ccbir@wanadoo.fr

**Nom du Dirigeant** : MATTEI Hyacinthe, Président

**Responsable du projet** : MARTELLI Josée, Présidente de la Commission Environnement

### Présentation de l'opération

**Intitulé** : Ouverture de 9 sentiers connexes aux « ITINERAIRES DE RANDONNEES ET DE PROMENADES DU BASSIN DE VIE D'ILE ROUSSE »

**Localisation** : L'action intègre l'ensemble du territoire des 5 communes formant la Communauté de Communes d'Ile Rousse : PIGNA, CORBARA, SANTA-REPARATA, MONTICELLO et ILE ROUSSE (5800 hab.)

**Descriptif** : Ouverture et balisage des chemins communaux. Restauration du petit patrimoine bâti. Les itinéraires retenus correspondent aux chemins ancestraux de liaison entre les villages.

- **CORBARA** :

*Chemin de « Contre » Corbara –mer (baie de Parata) = (1 500m)*

*Chemin de Larzinche = (1250 m)*

*Chemin reliant E Walle (n°20) Piste DFCI – PIGNA (plaine de la Carhunaghja) = (600 m)*

- **SANTA REPARATA DI BALAGNA** :

*Chemin « Chjassu di U Cunventacciu » d'Occiglioni – Alzia (1250 m)*

*Chemin de Toru (1 500m)*

- **PIGNA** :

*Chemin de Polifergi (en direction de Sant'Antonino qui a déjà ouvert son côté) = (1000 m).*

*Chemin de Pigna-Algajola (reliant Pigna à Aregno) ( 1 300 m)*

- **L'ILE-ROUSSE** :

*Chemin Algajola – Plage de la Giunchitu – plage de Botre (2 000 m)*

**Objectifs** : Sauvegarde et valorisation du patrimoine naturel et culturel et développer l'offre de loisir de randonnée sur l'ensemble du territoire qui manque cruellement de diversité à la fois pour la population locale et touristique.

**Public visé** : population locale et touristique par le développement de l'offre de loisirs diversifiés.

**Étendue de l'opération** (population / territoire) : Bassin de vie d'Ile-Rousse

**Cette action est-elle liée à une autre ou va-t-elle engendrer d'autres actions ?**

Cette opération s'inscrit dans le schéma territorial de randonnée, en cours d'élaboration, qui va retenir tout ou partie de ces itinéraires dans l'intérêt général de la Balagne.

**Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme :**

Sauvegarde du patrimoine bâti et culturel, lutte contre les incendies, revalorisation de l'espace par sa reconquête. Développement des activités de loisirs

**Création d'emploi par la nécessité à moyen et long terme d'en assurer l'entretien.**

**Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne**

Objectif spécifique (mesure) dans laquelle s'inscrit l'opération : 1.1, 2.5 et 2.6  
 Construire une offre d'activités de loisir de pleine nature de qualité au niveau local.  
 Garantir la qualité et la gestion du cadre de vie et de l'environnement de Balagne.  
 Promouvoir la richesse de celui-ci.  
 Développer les nombres d'itinéraires.

Pertinence de l'opération au regard des enjeux du territoire (note) : **20**

Transversalité de l'opération au regard des orientations de la charte (note) : **11**

**Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération**

Fréquentation des chemins :

Nombre d'emplois directs créés : **4 à 6 personnes**

Nombre de brochures vendues :

**Calendrier de l'opération**

Date de démarrage de l'opération : **01/01/2006**

Date d'achèvement de l'opération : **31/12/2006**

**Coût de l'opération :**

Les travaux comprennent l'ouverture (de mur à mur) et la réfection des murs (4 personnes dont un chef d'équipe). Balisage réalisé à la fin de chaque ouverture et/ou avant le début de la saison touristique d'été.

Postes de dépense	
Nombre de m = <b>10 400</b>	
Nombre de m/j = <b>50</b>	
Nombre de jour = <b>208 j</b>	
Coût unitaire de la journée (4p) = <b>414</b>	
<b>Coût prévisionnel TRAVAUX T.T.C.</b>	<b>86 112 €</b>

**Partenaires**

ASSOCIATION (Ass. d'Utilité Sociale) « ARSM »  
 Communauté de communes

**Rôle (logistique, financier, ...)**

technique  
 logistique, ingénierie

**Plan de financement :**

Postes de recettes	Ligne budgétaire		Montant
Etat	CPER	60%	43 200 €
CTC			
Communauté de Communes			28 800 €
Total Hors Taxes			72 000 €



# Fiche Opération 3

## RESTAURATION D'UN FOUR A TUILES

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

Raison sociale : Commune de Belgodere  
Adresse : Château Malaspina – 20 226 BELGODERE  
Tél : 04 95 61 39 20. Fax : 04 95 61 34 33  
Nom du Dirigeant : MORTINI Lionel  
Responsable du projet :

### Présentation de l'opération

Intitulé : Réhabilitation d'un four à tuiles au col de Sant'Antonio

Localisation : Commune de Belgodere – Col de San Antonio

Descriptif : Il s'agit de restaurer et de mettre en valeur un ancien four à tuiles et d'intégrer sa visite dans le parcours de promenade de Belgodere à Olmi-Cappella.

Le four à tuiles date de la période pisane. Il est un témoin important de la féodalité corse et de l'autarcie de l'île à cette époque. C'est un parfait exemple du bâti traditionnel avec l'utilisation de la technique de construction en pierres sèches. Situé sur un site de terre argileuse rouge très localisé, ce four était utilisé uniquement pour la fabrication des tuiles. Cuites grâce à feu disposé dans la travée centrale, les tuiles étaient modelées sur les jambes des femmes.

Objectifs : Cette opération se veut modélisable, elle pourra être reproduite sur d'autres éléments du patrimoine rencontrés sur les sentiers de Balagne. Historique : témoin de l'époque féodale (XI<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles). Site fortifié de San Antonio. Culturel : Technique de fabrication des tuiles.

Public visé : Touristes. Scolaires. Résidents.

Étendue de l'opération (population / territoire) : En réseau avec les sentiers de Balagne.

Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme :

Sensibilisation à l'environnement et au patrimoine. Transmission de la mémoire et de la culture.

Ce site réhabilité sera intégré comme étape pédagogique dans un réseau de sentiers thématiques.

Cette action est-elle liée à une autre ou va-t-elle engendrer d'autres actions ? Ce sentier thématique est un linéaire de liaison qui sera intégré au schéma territorial de la randonnée.

### Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne

Objectif spécifique (mesure) dans laquelle s'inscrit l'opération :

1.1.1 : Construire une économie touristique intégrée en prenant appui sur le couple nature / culture – 2.2.5 : Conforter l'identité territoriale et la transmission de la culture

Pertinence de l'opération au regard des enjeux du territoire (indice) : 12  
Transversalité de l'opération au regard des orientations de la charte (indice) : 9

### Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération

Nombre de bénéficiaires : Nombre de passages  
Nombre d'emplois directs créés : prestataire des travaux  
Nombre d'emplois indirects créés : guide ?, structures d'accueil aux étapes

### Calendrier de l'opération

Date de démarrage de l'opération : Avril 2005  
Date d'achèvement de l'opération : Juin 2005

Étapes :

Nettoyage du sentier (200m) et du site	Du : 01/04/2005	Au : 30/04/2005
Suivi des travaux par un architecte	Du : 01/04/05	Au : 30/06/2005
Restauration du four	Du : 1/05/2005	Au : 31/05/2005
Traitement des abords et accès	Du : 1/06/2005	Au : 30/06/2005
Signalétique	Du : 15/06/2005	Au : 30/06/2005

### Coût de l'opération : Investissement

Postes de dépense	Coût prévisionnel H.T.
Nettoyage du site	1 100
Restauration du four	2 000
Traitement des abords	1 300
Accès	1 600
Portail	600
Panneaux	700
Honoraire d'architecte (10%)	730
Total investissement	8 030

### Plan de financement : Investissement

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
CTC	OEC 50%	4 015 €
Conseil Général	30%	2 409 €
Collectivités locales	20%	1 606 €
Total		8 030 €

# Fiche Opération 4a

## POLE THEATRAL A STAZZONA

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'ouvrage

**Raison sociale** : Syndicat mixte du Ghjunsani

**Adresse** : Maison BATTAGLINI – 20259 OLMI CAPELLA

**Tel** : 04 95 61 30 70

**Fax** : 04 95 47 11 63

**E-Mail** : sm.giussani@mic.fr

**Nom du Président** : ALLEGRINI-SIMONETTI Marie-Dominique

**Nom du responsable en charge du projet** : Mme ALLEGRINI-SIMONETTI M.D.

### Présentation de l'opération

Intitulé : **Pôle théâtral « A STAZZONA »**

Localisation : Micro région du Giussani

Descriptif de l'opération et localisation :

Pour faire face à l'isolement et au déclin de l'activité économique, quatre communes du Ghjunsani (Olmì Capella, Mausoléo, Pioggiola, Vallica) ont décidé d'engager ensemble une politique de revitalisation, centrée sur l'exploitation de leurs atouts patrimoniaux comme la nature, les villages et les racines culturelles du Ghjunsani. Décidées à transformer leur handicap en points forts, elles se sont constituées en Syndicat mixte.

Prenant appui sur la réussite des rencontres théâtrales de l'Aria, les différents acteurs impliqués en espèrent un réveil économique fondé sur le tourisme, l'éducation et l'essor culturel. Ils misent sur le potentiel que représente la formation au théâtre dans les secteurs multiples mais complémentaires de la Culture, de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports.

L'outil théâtral constituera un équipement mis à la disposition des professionnels pour toutes les opérations de création, de répétition ou de tests de spectacle. Il est destiné à recevoir du public en toute saison.

Le Syndicat, pour se donner les moyens de réussir, doit s'équiper de façon à amplifier, étaler et pérenniser le succès rencontré par les manifestations de l'Aria. Dans un premier temps, il doit **se doter d'un outil de formation pour les stagiaires, les acteurs, les techniciens du théâtre, les enseignants et les acteurs de l'éducation artistique, ainsi que les amateurs et animateurs socioculturels**. L'outil se constituera comme suit :

- Réhabilitation de la maison BATTAGLINI en vue de l'hébergement, de la restauration et de l'accueil, et la mise en place d'une bibliothèque/médiathèque.

- Outil de formation aux métiers du théâtre à PIOGGIOLA nécessitant un équipement son, lumière, audiovisuel, costumes...

- Aménagement d'un terrain sur la commune de VALLICA pour le théâtre de verdure (Mise à disposition gratuite du terrain par la commune auprès du Syndicat mixte)

Le préalable à la mise en place du Pôle théâtral « A STAZZONA » est la **création de structures d'hébergement**.

Le projet de réhabilitation du bâtiment BATTAGLINI s'inscrit dans la perspective de loger les utilisateurs de l'outil théâtral en priorité, mais pas seulement (85 lits ; cuisine ; réfectoire...). En effet, ce bâtiment sera également destiné à accueillir des clientèles autres telles que Scolaires, randonneurs, musiciens lors de concerts et ce afin d'optimiser l'utilisation du bâtiment et assurer un taux de remplissage de nature à rentabiliser les investissements réalisés.

**Locaux prévus:** Point d'accueil général, bureau, cuisines et réfectoire, hébergement, bibliothèque/médiathèque, Outil théâtral, théâtre de verdure

#### Objectifs :

Maintien et accroissement démographique et par là même économique de la micro région du Ghjunsani en particulier et de la Balagne en général. Création d'emplois directs et indirects.

Exemple de résultat : Evolution de la fréquentation scolaire depuis 1998.

- 1998 : 6 élèves scolarisés
- 2004 : 17 élèves en maternelle et primaires, 11 enfants en atelier de socialisation.

#### Public visé :

Professionnels et amateurs de théâtre (acteurs, metteurs en scènes, techniciens, professeurs, formateurs...), scolaires, touristes, population locale.

#### Résultats attendus :

Le projet revêt une **vocation sociale et culturelle** en apportant une contribution citoyenne de par un ensemble d'activités destinées au plus grand nombre : familles, enfants, élèves, enseignants, animateurs sociaux, musiciens etc.

Les effets pourront se mesurer en bien être, en identité, en éducation, en amélioration des relations et des échanges entre les individus, en stimulation de la création... et ne pourront pas entrer dans un quelconque raisonnement exclusif de rentabilité économique. Bien au contraire, ces activités tendront **vers un mieux vivre des générations actuelles et de la préservation du patrimoine pour les générations futures.**

Dans son intégralité, **ce projet œuvre dans le sens d'un développement durable** de la Balagne.

#### Impacts attendus, directs et indirects du projet initial :

- Créations d'emplois directs à ce jour : 6 temps plein, 4 temps partiel, 20 saisonniers
- Création d'emplois directs à cours terme : env. 12 emplois de créés en plus au travers du secteur de l'hôtellerie, de l'entretien des abords et des surfaces.
- Impact économique et social sur tout le territoire du Ghjunsani, notamment par des créations d'emplois induits par l'activité générée par le pôle.
- Impact économique sur l'ensemble de la micro région de Balagne

#### Cette action est-elle liée à une autre ou va-t-elle engendrer d'autres actions ?

Cette action s'inscrit dans une démarche de développement durable du Ghjunsani.

#### Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne :

**Orientations stratégiques, Objectifs spécifiques (mesures) et Objectifs opérationnels (sous mesure) dans lesquels s'inscrit l'opération :**

**1.1.2 :** Viser le développement d'une offre d'hébergement intégrée et adaptée aux mutations et aux besoins de la clientèle. Doter la Balagne d'équipements culturels et d'évènements en cohérence avec les activités, compétences et vocations des micro-territoires. Cela devra également passer par un soutien et un renforcement des pôles de rayonnement culturel comme Calvi, L'Île-Rousse, Pigna, Ghjunsani, etc.

**2.1.2 :** Développer les formations adaptées aux spécificités du territoire

**2.3.3.** : Encourager la création de structure d'accueil pour enfant en stage, vacances scolaires ou périscolaires, ou en classe verte.

**2.5.1** : Consolider et compléter l'offre d'infrastructures culturelles dans un souci d'équilibre territorial et de complémentarité entre les sites.

**2.5.2.** : Conforter l'identité territoriale et la transmission de la culture. Mise en place de rencontres inter-générationnelles et inter-cultures

Pertinence de l'opération au regard des enjeux du territoire :

Le pôle théâtral « A STAZZONA », par son projet culturel qui est notamment en totale adéquation avec les activités de l'association « Aria », va entre autre pérenniser et étaler le succès des sept manifestations estivales que sont les rencontres internationales de théâtres.

Pertinence de l'opération au regard des enjeux du territoire : 17/24

Transversalité de l'opération au regard des orientations de la Charte : 18/27

Calendrier de l'opération

Date de démarrage de l'opération : Début 2005

Date d'achèvement de l'opération : 2006

Partenariat

**•Mis en place :**

- Association ARIA – 20259 OLMI CAPELLA
- Conseil Général de Haute-Corse
- Collectivité Territoriale de Corse
- Education nationale
- Pays de Balagne

**•Pressentis :**

- Pôle touristique Balagne
- Tout organisme de formation
- Comité d'entreprises...

**Coût de l'opération**

Postes de dépense	Coût prévisionnel H.T.
Estimation des travaux	1 800 000€
Honoraires de Maîtrise d'oeuvre	270 630€
Contrôle technique et mission SPS	27 000€
Etude de sol	10 000€
Frais de marchés publics	10 000€
Imprévus (8% du surcoût d'objectifs)	165 650€
<b>Total investissement 1</b>	<b>2 283 280,40€</b>
Assurance dommages-ouvrage	11 416,40€
<b>Total investissement 2</b>	<b>2 294 696,80€</b>

**Plan de financement (investissement)**

Postes de recettes	%	Montant
CTC	80%	1 826 624 €
Syndicat mixte, dont Conseil Général : 318 235 €	20%	456 656 €
<b>Total</b>		<b>2 283 280€</b>

# Fiche Opération 4b

## SURCOUT DE LA RENOVATION DE LA MAISON BATTAGLINI

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'ouvrage

---

**Raison sociale** : Syndicat mixte du Ghjunsani

**Adresse** : Maison BATTAGLINI – 20259 OLMI CAPPELLA

**Tel** : 04 95 61 30 70

**Fax** : 04 95 47 11 63

**E-Mail** : sm.giussani@mic.fr

**Nom du Président** : ALLEGRINI-SIMONETTI Marie-Dominique

**Nom du responsable en charge du projet** : Mme ALLEGRINI-SIMONETTI M.D.

### Présentation de l'opération

---

**Intitulé** : Surcoût de la rénovation et aménagement de la Maison BATTAGLINI

Descriptif de l'opération et localisation :

Le projet de réhabilitation de l'immeuble BATTAGLINI, situé 20259 OLMI-CAPPELLA, s'inscrit dans le projet de Pôle théâtral « A STAZZONA »

En raison d'un retard survenu dans la procédure de marché public, l'arrêté de financement des travaux du projet initial (Pôle Théâtral « A STAZZONA ») est aujourd'hui inférieur au coût initial des travaux de réhabilitation.

Cette opération inclut le surcoût dû à la fluctuation du marché du bâtiment et également des aménagements supplémentaires et indispensables devant être réalisés dans un souci de viabilité de la structure.

Les aménagements supplémentaires sont les suivants :

- Etalement du plancher de la salle des costumes
- Equipement d'un monte-charge
- Collecte des eaux de ruissellement de la cour

Le Bâtiment ainsi que les abords immédiats appartiennent à la commune d'OLMI CAPPELLA. Ils font l'objet d'une mise à disposition gratuite auprès du Syndicat Mixte. La surface conservée par la commune pour les locaux de la Mairie et de la Poste représente environ 22%.

L'Association ARIA bénéficie d'un bail à loyer pour les locaux qu'elle occupe à l'année. La surface concernée par ce bail représente environ 20% de la surface totale.

Objectifs : Réhabiliter un bâtiment ancien et le réaménager afin d'y créer un lieu d'hébergement, d'échange culturel et de savoir, de rencontre et de convivialité.

Public visé : Professionnels et amateurs de théâtre (acteurs, metteurs en scènes, techniciens, professeurs, formateurs...), Scolaires, Touristes, Population locale

### Résultats attendus :

Ce projet a pour vocation de pallier le manque de financement nécessaire à l'achèvement des travaux de réhabilitation de l'immeuble BATTAGLINI afin que le projet initial puisse être pleinement réalisable.

Impacts attendus, directs et indirects du projet initial : Cf. Pôle Théâtral.

Cette action est-elle liée à une autre ou va-t-elle engendrer d'autres actions ?

Cette action est liée avec la mise en place du Pôle théâtral « A STAZZONA ».

Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne :

**Orientations stratégiques, Objectifs spécifiques (mesures) et Objectifs opérationnels (sous mesure) dans lesquels s'inscrit l'opération** : Cf. Projet initial

Pertinence de l'opération au regard des enjeux du territoire : 17/24

Transversalité de l'opération au regard des orientations de la Charte : 18/27

Calendrier de l'opération

Date de démarrage de l'opération : 2005

Date d'achèvement de l'opération : 2006

### **Coût de l'opération : investissement**

Postes de dépense	Coût prévisionnel H.T.
Retard dans la procédure de marché public	75 000 €
Etalement du plancher de la salle des costumes	3 050 €
Nécessité d'équiper la maison d'un monte-charge	45 529 €
Collecte des eaux de ruissellement de la cour	10 211 €
Total investissement	133 790 €

### **Plan de financement : investissement**

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
Etat	CPER	53 516 €
CTC		53 516 €
Syndicat mixte		26 758 €
Total		133 790 €

# Fiche Opération 4c

## CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE LA MUSIQUE ET DE L'IMAGE

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'ouvrage

---

**Raison sociale :** Commune de Pigna

**Adresse :** Mairie – 20 220 PIGNA

**Tel :** 04 95 71 77 80      **Fax :**

**Nom du Maire :** CONSALVI Bibiane

**Nom du responsable en charge du projet :** MARTELLI Josée (Adjointe au Maire)

### Présentation de l'opération

---

Intitulé : Centre de formation aux métiers de la MUSIQUE et de l'IMAGE.

#### Descriptif de l'opération et localisation :

Projet de création d'un centre de formation aux métiers de la MUSIQUE et de l'IMAGE en plein cœur du village de PIGNA sur un terrain communal de 600 m<sup>2</sup>, construction d'un bâtiment sur trois niveaux :

- **Le sous-sol** sera destiné aux véhicules (19 automobiles et 5 motos), pour un stationnement fermé dont la commune louerait les emplacements ;

- **Le rez-de-chaussée** sera consacré aux activités pédagogiques et à l'administration et donnera sur un patio :

Pour la pédagogie : 2 salles de pédagogie musicale ; 1 médiathèque ; 2 salles de montage ; 1 salle de conférence visionnage...

Pour l'administration : 1 salle administrative ; 1 salle direction ; 1 salle secrétariat.

- **Le premier étage :** Il abritera 12 chambres individuelles avec sanitaires de manière à pouvoir accueillir dans les conditions les plus économiques des stagiaires extérieurs.

L'architecture sera en harmonie avec l'ensemble du village, les couleurs, les matières et les détails les plus caractéristiques du style local seront utilisés dans un esprit de création.

#### Objectifs :

Dans le droit fil de la charte de territoire du Pays de Balagne, mais également en adéquation avec les politiques du Département et de la Collectivité Territoriale de Corse, ce projet tend à pérenniser une activité déjà engagée et qui malgré son jeune âge a déjà fait ses preuves.

En effet, ce projet a pour objectif de mettre à la disposition de l'association FESTIVOCE (agrée auprès de la Préfecture de Corse comme prestataire de formation) et l'association E VOCE DI U CUMUNE une structure pouvant répondre et surtout améliorer la qualité de la formation dispensée par notamment FAC (FESTIVOCE ACTION CINEMA) sur les techniques numériques de la création de l'image et du son.

Ce projet permettrait de poursuivre cette formation, passionnante et féconde (un court métrage produit par FAC réalisé par un des stagiaires à CANARI, avec des acteurs insulaires, sera présenté au festival international des écoles de cinéma de l'Université de NEW YORK) dans des conditions optimales.

#### Public visé :

- Professionnels vivant de leur art ;
- Stagiaires désireux de connaître et de s'appropriier les techniques dispensées
- Particuliers faisant de la vidéo, des arrangements musicaux...



Etendue de l'opération : musiciens balanins et Corse en particulier et musiciens continentaux et internationaux en général.

Résultats attendus :

- Formation adaptée aux spécificités de la Balagne, territoire d'une intense activité culturelle, notamment dans le secteur de la musique ;
- Mise en réseau de la formation avec entre autre l'université de Corse à travers le département audiovisuel de l'IUT et avec l'association FESTIVOCE ;
- Favoriser l'insertion professionnelle des stagiaires dans les secteurs de l'image et de la musique car la formation dispensée sera qualifiante et certifiante ;
- Assurer un réservoir de compétences à la Corse dans le domaine de l'audio-visuel, ainsi qu'une activité nécessaire à la création de richesse et de sens à la fois.

Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne :

**Orientations stratégiques, Objectifs spécifiques (mesures) et Objectifs opérationnels (sous mesure) dans lesquels s'inscrit l'opération** : **1.1.2.** : Répartir les espaces de production culturelle et événementielle. Doter la Balagne d'équipements culturels en cohérence avec les activités, les compétences et les vocations des microrégions. Soutenir et développer les pôles de rayonnement culturel comme CALVI, L'ILE-ROUSSE, PIGNA... **2.1.2** : Favoriser l'insertion professionnelle en développant les formations à la carte. **2.5.1** : Compléter l'offre d'infrastructures culturelles dans un souci d'équilibre territorial et de complémentarité entre les sites afin que les acteurs du monde culturel puissent mieux communiquer. **2.5.2** : Conforter l'identité territoriale et la transmission de la culture car la culture et la pratique culturelle ne doivent pas être le privilège d'une minorité.

Pertinence de l'opération au regard des enjeux du territoire : 18/24

Transversalité de l'opération au regard des orientations de la Charte : 17/27

Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération

**Nombre de bénéficiaires** :

- *Personnel enseignant permanent* : 10 personnes
- *Le personnel enseignant intervenant* : Indéterminé
- *Les stagiaires* : 12 personnes

**Coût de l'opération : investissement**

Postes de dépense	Coût prévisionnel H.T.
Construction	696 460€
Aménagements	344 130€
Honoraires architecte	83 575€
Honoraires ingénieurs	15 011€
<b>Total investissement</b>	<b>1 140 700€</b>

**Coût de l'opération : fonctionnement**

Postes de dépense	Coût prévisionnel.
Personnel administratif permanent	24 000 €
Personnel vacataire d'enseignement	20 000 €
Loyer (échéance de prêt)	13 000 €
Matériel d'enseignement (location)	20 000 €
Autres frais (séjours intervenants, EDF, Tél., )	20 000 €
<b>Total fonctionnement</b>	<b>97 000 €</b>

## Plan de financement : investissement

Le financement de l'opération est soumis aux conclusions de l'étude menée par l'ADEC sur l'audiovisuel ainsi qu'aux règles d'éligibilité au PEI énoncées dans la convention du contrat (article 4 : financement des opérations).

Co-financeurs	Cadre de financement	Montant
Etat	PEI	798 490 €
CTC		114 070 €
Commune de Pigna		228 140 €
<b>Total</b>		<b>1 140 700 €</b>

## Plan de financement : fonctionnement

Postes de recettes	Montant prévisionnel sollicité
AFDAS et autres organismes	85 000 €
Participation stagiaires	3 600 €
Location chambres	2 400 €
Location locaux pédagogiques	6 000 €
<b>Total fonctionnement</b>	<b>97 000 €</b>

# Fiche Opération 5a

## EXTENSION ET HOMOLOGATION DU GOLF DU REGINU

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

---

Raison sociale : Amicale Golf Club de Balagne

Adresse : Golf du Reginu Speloncato 20226 BELGODERE

Tél. : 04 95 61 51 41 Fax : 04 95 61 51 41 E-Mail : [golf.reginu@wanadoo.fr](mailto:golf.reginu@wanadoo.fr)

Nom du Dirigeant : Madame Christiane LANZALAVI

Responsable du projet : Madame Christiane LANZALAVI

### Présentation de l'opération

---

Intitulé : Extension et homologation du Golf du Reginu

Localisation : Plaine du Reginu, en bord de rivière, accessible par la RD 113 dite route de Tesa.

Descriptif : Le golf associatif du Reginu s'est progressivement construit grâce à la volonté et à l'engagement de ses adhérents. Il comprend actuellement un practice, un parcours de 6 trous agréablement agencés et un club house

Objectifs : Constituer un parcours de 9 trous afin d'obtenir l'homologation de la Fédération Française de Golf et organiser des compétitions et des classements homologués.....

Public visé : Toutes les écoles de Balagne  
Population résidente et touristique

Étendue de l'opération (population / territoire) : Balagne

Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme :

Cette homologation s'inscrit dans la politique touristique de la Collectivité Territoriale de Corse qui entend promouvoir la destination golfique de l'île.

Amélioration qualitative de l'offre touristique

Étalement de la saison touristique

Promotion de la micro-région en prenant appui sur la qualité paysagère du golf

Démocratisation de la pratique du golf

## Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne

Objectif spécifique (mesure) dans laquelle s'inscrit l'opération :

Mesure 1.1 : Qualité des prestations touristiques et désaisonnalisation de la période touristique. Rééquilibrage territorial. – 2.3.3. Sports et loisirs pour tous

Pertinence de l'opération au regard des enjeux du territoire (note) : 22

Transversalité de l'opération au regard des orientations de la charte (note) : 17

## Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération

Nombre d'adhérents :

Nombre d'emplois créés : (3)

Nombre de compétitions fédérales organisées :

## Calendrier de l'opération

Date de démarrage de l'opération : 2005

Date d'achèvement de l'opération :

## Coût de l'opération : investissement

Postes de dépense	Coût prévisionnel H.T.	Coût prévisionnel T.T.C.
Mise en forme du terrain	44 605,45 €	48 173,89 €
Matériel d'arrosage	38 037,37 €	41 080,36 €
Fourniture de sable	3 850,00 €	4 604,00 €
Semences	26 774,07 €	28 916,00 €
<b>Total investissement</b>	<b>113 266,89 €</b>	<b>122 774,25 €</b>

## Plan de financement : investissement

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
CTC	Service des sports 50%	61 387 €
Conseil Général	20%	24 555 €
Association	30%	36 833 €
<b>Total</b>		<b>122 775 €</b>

# Fiche Opération 5b

## EQUIPEMENT D'UNE VIA FERRATA A CALENZANA

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

Raison sociale : Commune de Calenzana

Adresse : Hôtel de Ville – 20 214 CALENZANA

Tél : 04 95 62 70 08. Fax : 04 95 62 73 64

Nom du Dirigeant : Pierre GUIDONI, Maire

Responsable du projet : Marie-Thérèse PETRUCCI, 1<sup>ère</sup> adjointe

### Présentation de l'opération

Intitulé : Implantation d'une Via Ferrata

Localisation : Lieu dit « U Pratu », Commune de Calenzana

Descriptif : Etude pour reconnaître le tracé sur site, définir les propositions d'aménagement et élaborer un cahier des charges technique. Travaux d'aménagement et d'équipement. Publication d'un dépliant promotionnel.

Objectifs : Une Via Ferrata est un itinéraire sportif tracé sur une paroi rocheuse équipée d'éléments spécifiques (échelons, rampe, câbles, passerelles, etc.) destinés à faciliter la progression et à optimiser la sécurité des participants. Ces parcours sportifs rencontrent un succès grandissant depuis les années 1990 mais absents en Balagne.

Public visé : Population locale, touristique et scolaire

Étendue de l'opération (population / territoire) : Balagne

Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme :

- Diversification de l'offre touristique en Balagne et complémentarité de l'offre spécifique du réseau Via Ferrata en Corse (Asco, Chisà)
- Affirmation du positionnement de Calenzana en tant que pôle montagne dans l'organisation touristique de la Balagne (départ du GR20 et Mare e Monti)
- Etalement de la fréquentation touristique hors saison et retombées économiques (hébergement restauration)

Cette action est-elle liée à une autre ou va-t-elle engendrer d'autres actions ?

.Cet équipement complète le pôle montagne de Calenzana

## Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne

Objectif spécifique (mesure) dans laquelle s'inscrit l'opération :

1.1. Qualité des services touristiques rendus, complémentarité et équilibre entre les différents micro-territoires de la Balagne, organisation de la filière touristique

2.3. Sports et loisirs pour tous

Pertinence de l'opération au regard des enjeux du territoire (note) : 22

Transversalité de l'opération au regard des orientations de la charte (note) : 13

## Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération

Fréquentation : .....

Nombre d'emplois créés :

Durée des séjours au village :

## Calendrier de l'opération

Date de démarrage de l'opération :

Date d'achèvement de l'opération : Eté 2005

Étapes :

Etude Du : 01/06/2004 Au : 15/07/2004

Travaux Du : 01/01/2005 Au : 01/06/2005

## Coût de l'opération : investissement

Postes de dépense	Coût prévisionnel H.T.
Etude	6 860,00
Travaux	120 000,00
Dépliant (10 000 ex)	2 290,00
Matériel pour location	10 000,00
<b>Total investissement</b>	<b>139 150,00</b>

Partenaires

Parc Naturel Régional de Corse

Professionnels de la montagne

Professionnels du tourisme

Rôle (logistique, financier, ...)

Etude

## Plan de financement : investissement

Postes de recettes	%	Montant prévisionnel sollicité
État		20 000 €
CTC / Service des Sports	35	48 703 €
Conseil Général	15	20 872 €
Collectivités locales (Dot Quinquennale)		21 745 €
Autofinancement (commune)	20	27 830 €
<b>Total investissement</b>		<b>139 150 €</b>

# Fiche Opération 6

## CHARTE ET SCHEMA DE SIGNALISATION ET DE SIGNALETIQUE DE BALAGNE

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

---

**Raison sociale** : OMT Calvi – Office de Pôle Balagne

**Adresse** : Port de Plaisance – 20260 CALVI

**Tél** : 04 95 65 92 98 / **Fax** : 04 95 65 12 47    **E-mail** : [pascale.omt.calvi@wanadoo.fr](mailto:pascale.omt.calvi@wanadoo.fr)

**Nom du Dirigeant** : Mme KAUFFMANN-PAOLINI Aline

**Nom du responsable en charge du projet** : Mme BICCHIERAY Pascale (Directrice adjointe)

### Présentation de l'opération

---

**Intitulé** : Charte de signalisation et de signalétique touristique de la Balagne

#### **Descriptif de l'opération et localisation :**

Dans le cadre de la promotion touristique de la Région Balagne, l'Office de Pôle envisage d'étudier et de mettre en œuvre un plan de signalisation et de signalétique dont l'objectif est d'accroître la visibilité du territoire, d'apporter un vrai service de guidage aux visiteurs et de diffuser des informations concernant les commerces, les sites touristiques, l'environnement, les animations, le sport, la culture, ...

#### Les points clefs du projet pourraient être les suivants :

- Baliser et identifier le territoire de la Balagne
- Optimiser et réactualiser le schéma de signalisation routière au niveau du territoire (la Balagne) et au niveau local (les communes)
- Créer un ou des circuits de découverte
- Communiquer sur l'identité Balagne et sur ses produits touristiques (commerciaux, culturels, ...)
- Diffuser des informations thématiques « in situ » sur les principaux pôles touristiques
- Trouver des solutions alternatives et adaptées aux pré enseignes et enseignes commerciales « sauvages »

#### **Les objectifs de l'opération :**

Dans le cadre d'une démarche de qualité, mieux faire connaître la Balagne dans sa globalité et dans le droit fil de la Charte de territoire du Pays de Balagne.

#### **Le public visé :**

La signalisation a pour vocation à s'adresser aussi bien aux visiteurs qu'aux habitants de la Balagne.

## Les enjeux :

- ▶ Disposer d'un outil qui permette, d'une part, une information touristique, patrimoniale, culturelle, et d'autre part, une valorisation des aspects économiques afin de soutenir le développement local
- ▶ Tenir compte de la diversité des différents territoires de Balagne, tout en proposant une cohérence d'ensemble
- ▶ Concevoir des supports qui respectent les sites, qui s'intègrent à l'environnement et qui soient adaptés aux conditions climatiques et aux dégradations humaines.

## Etendue de l'opération :

La totalité du périmètre du Pays de Balagne est considéré dans l'implantation des mobiliers de jalonnement, d'information et de localisation.

## Cohérence de l'opération avec la charte de territoire du Pays de Balagne

---

### Orientations stratégiques, objectifs spécifiques (mesures) et objectifs opérationnels (sous mesure) dans lesquels s'inscrit l'opération :

**Sous mesure 1.1.3.** : La Balagne doit s'organiser pour créer un véritable réseau d'animations et d'activités touristiques performant et attractif, inscrit dans une dynamique partenariale, et mieux identifié par la clientèle touristique afin de mieux faire connaître la Balagne dans sa globalité. Pour ce faire, les supports d'information touristique et de communication doivent être plus accessibles et cohérents à chaque étape du voyage du touriste, notamment durant tout son séjour avec une signalétique sur site, des RIS (Relais Informations Services ...).

## Etudes préalables

---

- Une étude de positionnement concurrentiel réalisée par l'agence CMC Consulting (2003)
- Un diagnostic et un plan d'action signalétique réalisé par la Société DDSR (2003)
- La création d'un logotype et d'une identité graphique par l'agence de design Studio Abele Maffei (2003)

## Structure de l'étude et méthodologie

Le projet global de signalisation et de signalétique repose sur **deux types d'approches complémentaires qui devront être menées parallèlement et en cohérence** :

- ✓ D'une part on distingue tout **ce qui est lié au jalonnement (la signalisation)** et qui doit prendre en compte la réglementation routière en ce qui concerne la formalisation des panneaux et la définition des informations diffusées (*exemple : jalonnement routier*)
- ✓ D'autre part **les équipements de communication plus spécifiques (la signalétique)** qui devront par leur design refléter l'identité de la Balagne, et qui diffuseront des informations thématiques, ciblées et cohérentes avec le positionnement du territoire (*exemple : Relais d'Information Services*).

Pour optimiser les propositions et assurer leur cohérence nous proposons la collaboration de deux agences : DDSR (Dominique Defrain Signalisation Routière) qui a réalisé en 2003 le diagnostic et le plan d'action sur la Balagne et VIA DESIGN Nouveau Monde

L'étude et la maîtrise d'œuvre du projet global se décomposeront en trois phases :

- Analyses des besoins en communication, validation des messages, repérages
- Définition des composants du projet
- Organisation des appels d'offres



Les équipements que nous étudierons dans le projet global, mis en évidence par l'étude menée en juillet 2003 par DDSR, sont les suivants :

#### Projets de Signalisation :

- Signalisation de directions routières
- Signalisation d'information locale de ville
- Signalisation d'information locale hors agglomération
- Signalisation d'itinéraires (route des vins, des artisans, sentiers de randonnée...)
- Signalisation d'information culturelle et touristique

#### Création d'une Charte d'équipement Signalétique :

Cette charte intégrera un chapitre argumentaire sur les choix et l'intérêt marketing du projet. Dans la mesure où la signalétique ne peut pas présenter de façon exhaustive l'intégralité des produits et pôles touristiques, le dossier devra étayer les sélections faites en s'appuyant sur l'étude de positionnement concurrentiel.

Ce chapitre introductif devra aussi traiter des conditions de mise en œuvre du projet.

#### Les ouvrages signalétiques définis dans la charte seront les suivants :

- Relais d'information service et aménagement VRD et paysager des aires d'arrêt
- Relais d'information service des communes et traitements des abords
- Mobilier urbain (RIS + face publicitaire)
- Panneau d'information sur site (sur pied, sur mur)
- Table de lecture des paysages
- Routes thématiques
- Sentiers de randonnées

#### **Calendrier de l'opération**

---

Date de démarrage de l'opération : Juin 2004

Date d'achèvement de l'opération : Mai 2005

#### **Partenariat**

---

Le Maître d'ouvrage sera l'OMT de Calvi – Office de Pôle Balagne dans le cadre d'un partenariat financier conclu avec l'Agence du Tourisme de la Corse (CPER 2000-2006) ainsi que les trois Communautés de Communes de Balagne

#### **Plan de financement de l'opération**

---

**Contrat de Plan Etat – Région 2000 – 2006** ligne 4-3-2 Etudes, Ingénierie et Soutien

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
CTC	80%	76 752 €
Office de pôle	20%	19 188 €
<b>Total</b>		<b>95 940 €</b>

# Fiche Opération 7

## REHABILITATION DE LA CHATAIGNERAIE DU GIUSSANI

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

**Raison sociale :** Association Syndicale Libre en cours de constitution

**Adresse :**

Tél. :

fax

E mail :

**Nom du dirigeant :**

**Nom du responsable en charge du projet :** NOVELLI Patricia (Agent de la communauté de communes di E Cinque Pieve di Balagna)

### Présentation de l'opération

**Intitulé :** Opération groupée de réhabilitation de la Châtaigneraie dans le Giussani

#### Descriptif et localisation :

Cette opération se veut expérimentale et vise à avoir un effet déclencheur pour inciter la rénovation de la châtaigneraie. Elle portera sur 10 à 15 hectares de châtaigniers composant un échantillon représentatif. Les propriétaires et locataires des terrains, candidats dans le cadre de cette opération, constitueront une ASL (Association Syndicale Libre) qui deviendra l'interlocuteur de l'ODARC. Un diagnostic déterminera les parcelles retenues et le coût des travaux à réaliser comprenant le nettoyage des parcelles, la rénovation des arbres (élagage, traitements), la clôture des terrains et l'aménagement des accès. A l'issue de cette opération, un bordereau des coûts de rénovation sera édité en fonction de la typologie des vergers.

#### Les objectifs de l'opération:

La vallée du Giussani est la seule région castanéicole du Pays de Balagne. Il ne reste aujourd'hui plus que des vestiges de cette activité. Le but de cette opération est de reconquérir l'espace et le patrimoine de la vallée par la relance des activités d'exploitation de la châtaigneraie pour redynamiser l'économie agricole de cette micro-région en voie de désertification.

#### Le public visé :

Propriétaires et exploitants.

#### Impacts attendus :

- Développement économique
- Reconquête de l'espace, du patrimoine et des paysages
- Réappropriation de la mémoire et de savoirs faire

#### Etendue de l'opération:

Communes de la vallée du Giussani (Olmi-Capella, Pioggiola, Vallica, Mausoleo).

### **Cette opération est-elle liée à une autre ou va-t-elle engendrer d'autres actions ?**

Parallèlement à cette opération, la Communauté de communes de cinq Pieve di Balagna souhaite restaurer et réhabiliter un moulin pour produire de la farine de châtaignes.

### **Cohérence de l'opération avec la charte de territoire du pays de Balagne**

Orientations stratégiques, objectifs spécifiques (mesures) et objectifs opérationnels (sous mesures) dans lesquels s'inscrit l'action.

Mesure 1.2 : Soutenir l'agriculture, vecteur d'une dynamique humaine, d'une mémoire vivante et de la préservation du capital paysager et environnemental intérieur, et encourager la diversification des activités productives.

Sous mesure 1.2.3 : Soutenir les initiatives en faveur de la reconquête et de la valorisation des activités agro-pastorales :

Encourager la réhabilitation et l'exploitation de la châtaigneraie dans le Ghjussani.

### **Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération**

- Superficie et nombre d'arbres réhabilités
- Nombre de propriétaires et exploitants bénéficiaires
- Volume de production de châtaignes
- Nombre de nouvelles initiatives engendrées

### **Calendrier de l'opération**

Date de démarrage de l'action : 2004

Date d'achèvement de l'action : 2006

### **Coût de l'opération**

Postes de dépense : investissement

- Constitution d'une Association Syndicale Libre entre propriétaires et exploitants
- Diagnostic des parcelles et peuplements
- Nettoyage et clôture des terrains et aménagement des accès
- Elagage et traitement des arbres

Coût prévisionnel H.T : 120 000 euros

### **Plan de financement :**

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
Europe / FEOGA	40%	48 000 €
CTC / ODARC	40%	48 000 €
Autofinancement association	20%	24 000 €
Total		120 000 €

# Fiche Opération 8

## PARC PAYSAGER DE SALECCIA

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'ouvrage

---

**Raison sociale** : SARL Parc Paysager de Saleccia

**Adresse** : Lieu dit Saleccia, Route de BASTIA - 20220 MONTICELLO -

**Tel** : 04 95 60 34 62 / **Fax** : 04 95 60 00 45

### Nom des responsables en charge du projet :

- Mlle DEMOUSTIER Isabelle, Gestionnaire de site patrimonial bâti et des jardins
- M. DEMOUSTIER Bruno, Ingénieur horticole et paysagiste.

### Présentation de l'opération

---

Intitulé : Parc paysager du domaine de SALECCIA.

#### Descriptif de l'opération et localisation :

Parc paysager de sept hectares sur une propriété littorale en comptant quatre vingt. Il est situé sur la Commune de MONTICELLO en Balagne. Le « Parc du domaine de SALECCIA » est à trois kilomètres de L'île-Rousse sur la R.N 197 en direction de Bastia. Ce parc abrite d'importantes collections végétales (oliviers, végétation corse et méditerranéenne). Ces collections sont présentés de façon paysagère et tiennent compte de la végétation existante ainsi que du caractère agricole du domaine (patrimoine rural du XVIII et XIXe siècle).

**Le projet consiste à ouvrir au public, sous forme d'entrée payante, ce parc paysager en y incluant diverses prestations :**

#### • **Visite libre ou guidée portant sur :**

- La présentation de la flore Corse (végétation du maquis) et méditerranéenne ;
- La découverte du monde de l'olivier avec un circuit figurant le tour de la méditerranée (plus de 100 variétés sur le site à ce jour), présentation d'une oliveraie, des techniques de taille, de ramassage etc....
- La découverte d'un site type du patrimoine rural (pagliaghji, aire de battage, murs de terrasses, bassins, abreuvoirs, réseau d'irrigation).

#### • **Aire de jeux pour les enfants qui sera complété à court et moyen terme par :**

- Promenades à dos d'âne ;
- Lieux d'écoute (enregistrements oraux et musicaux sur le thème de la Corse) ;
- Journées à thèmes (oliviers, végétation Corse, patrimoine rural, etc.) ;
- Attractions culturelles ponctuelles.

#### • **Prestations commerciales :**

- Boutique de produits sur le thème des végétaux locaux et de l'olivier (alimentation, soins corporels, artisanat, décoration, librairie) ;
- Vente de végétaux du Parc (végétaux produits par le pépinière CASA FIURITA située dans le domaine) ;
- Espace rafraîchissant et petite restauration à base de produits du domaine ;
- Location d'une partie du site (aménagé) pour des séminaires, des mariages, etc.

Ces propositions concernent le projet de base. D'autres sont à prévoir à moyens et longs termes tels que :

- L'aménagement du bord de mer ;
  - La restauration et l'ouverture au public d'un ancien jardin de terrasses ;
  - La visite d'un site préhistorique exceptionnel de par ses structures visibles (époque du fer) ;
- et bien d'autres choses encore pour améliorer ce petit coin de paradis.

#### Objectifs :

- F Protection et mise en valeur de ce site qui est le dernier du littoral entre CALVI et LOZARI à n'avoir souffert d'aucune urbanisation depuis le XIXe siècle ;
- F Faire découvrir et respecter notre environnement, au niveau de sa végétation et de son patrimoine rural ;
- F Créer un espace de plein air propice à de multiples activités, tant touristiques qu'adaptées à la population locale ;
- F Comblent un manque au niveau insulaire car la Corse est la seule région française à ne pas posséder de Parc végétal ouvert au public.

Public visé : Population touristique, habitants de la Balagne et de la Corse en Général, scolaires, universitaires.

Etendue de l'opération : Balagne

#### Impacts attendus :

- Contribuer à ce que la Balagne devienne un pôle d'excellence en matière de préservation et de découverte de l'environnement.
- Sensibiliser la population permanente et touristique aux richesses naturelles locales ;
- Créations d'emplois spécialisés annuels et créations d'emplois saisonniers ;
- Mise en place de partenariat avec divers secteurs d'activités.

#### Prévisions de court et moyen terme :

Programmation annuelle d'investissements afin de diversifier les activités proposées.

#### Etudes préalables

Un rapport d'étude de faisabilité a été émis en octobre 2001 par Monsieur Marc SIMEONI, Consultant en Management, 25 bis, rue Luce de CASABIANCA, 20200 BASTIA.

#### Partenariats pressentis ou déjà mis en place et rôle des partenaires :

- Crédit Agricole de L'ILE-ROUSSE (Partenaire financier : emprunt)
- Agence du Tourisme de la Corse : Partenariat financier en ce qui concerne l'investissement touristique
- Agence de Développement Economique de la Corse : Partenariat financier en ce qui concerne l'aide à l'emploi et la bonification de prêt

#### **Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne :**

Orientations stratégiques, Objectifs spécifiques (mesures) et Objectifs opérationnels (sous mesure) dans lesquels s'inscrit l'opération :

**1.1.2. :** Construire une économie touristique intégrée comme levier de développement en prenant appui sur le couple « Nature Culture » dans le cadre d'une démarche de qualité. Répartir les espaces de production culturelle et événementielle.

**2.6.2. :** Garantir la qualité et la gestion du cadre de vie et de l'environnement. Préserver la qualité et la cohérence paysagère et architecturale du territoire.

Pertinence de l'opération au regard des enjeux du territoire : 21/24

Transversalité de l'opération au regard des orientations de la Charte : 17/27

### Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération

Nombre de bénéficiaires : Toute la population touristique, Balanine et Corse.

Nombre d'emplois directs créés : Pour la première année : 2 permanents + 2 saisonniers

#### Coût de l'opération : Investissement

Postes de dépense	Coût prévisionnel T.T.C.
Construction travaux	76 523 €
Aménagements paysagers	117 100 €
Equipement accueil loisirs et communication	32 718 €
Total investissement	226 341 €

#### Plan de financement : Investissement

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
CTC / ATC	30%	67 902 €
Privés	Emprunt + autofinancement 70%	158 439 €
Total		226 341 €

# Fiche Opération 9

## REAMENAGEMENT ET CLASSEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITES DE CORBARA

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

Raison sociale : Communauté de Communes du Bassin de Vie d'Ile-Rousse  
Adresse : 3, Rue Général Grazziani – 20 220 ILE-ROUSSE  
Tél : 04 95 46 31 34. Fax : 04 95 46 36 29 E-Mail : ccbir@wanadoo.fr

Nom du Dirigeant : M. MATTEI Hyacinthe, Président  
Responsable du projet : M. Paul LIONS, Maire de Corbara

### Présentation de l'opération

Intitulé : Réaménagement et classement de la zone d'activités de Corbara

Localisation : Littoral de Corbara, RN 197

#### Descriptif :

Le développement d'implantations commerciales le long de la RN 197 a créé une ZA de fait sur 14 hectares sans aucune existence juridique reconnue. Ce réaménagement anticipe le projet de déviation de la RN 197 qui passerait en amont de la zone et libérerait ainsi 10 hectares supplémentaires. Le projet consiste à planifier le développement de cette zone avec un plan d'aménagement de zone, un règlement, un cahier des charges d'implantation et un traitement approprié des accès et des abords.

Ce projet comprend :

- L'aménagement routier et sécurisation de la zone
- La maîtrise foncière de la zone d'activités
- Une étude de zonage juridique et réglementaire

Le cahier des charges de l'étude à réaliser sera conçu avec l'assistance technique de l'ADEC qui mène actuellement une étude sur les zones d'activité en Corse.

Objectifs : Créer sur le bassin de vie d'Ile-Rousse une véritable zone d'activité au service de la population et des entreprises et permettre l'implantation de nouvelles activités.

Public visé : Population et entreprises locales

Étendue de l'opération (population / territoire) : Zone de chalandise d'Ile-Rousse

#### Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme :

- Développement économique.
- Création d'entreprises et d'emplois.
- Amélioration de l'offre de services

#### Cette action est-elle liée à une autre ou va-t-elle engendrer d'autres actions ?

Cette action s'intègre dans l'élaboration en cours du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Corbara

## Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne

Objectif spécifique (mesure) dans laquelle s'inscrit l'opération : Ss mesure 1.3.2. : Créer les conditions de développement et d'implantation des entreprises

Pertinence de l'opération au regard des enjeux du territoire (note) :

Transversalité de l'opération au regard des orientations de la charte (note) :

## Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération

Nombre d'implantations nouvelles :

Nombre d'emplois créés :

Fréquentation de la zone :

## Calendrier de l'opération

Date de démarrage de l'opération : 01/01/2006

Date d'achèvement de l'opération :

Étapes :

Etude

Du : Au :

Maîtrise foncière

Du : Au :

Déviations de la RN

Du : Au :

## Coût de l'opération : étude

Postes de dépense	Coût prévisionnel T.T.C.
Etude	50 000 €
Total	50 000 €

## Plan de financement : étude

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
Europe/ FEDER	DOCUP 2.2.3. 35%	17 500 €
Etat	CPER 3.2. 20%	10 000 €
CTC / ADEC		10 000 €
Communauté de communes		12 500 €
Total		<b>50 000 €</b>



# Fiche Opération 10

## ANIMATION DES P.A.M.

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation des Maîtres d'Ouvrage

Association Palasca Patrimoine Culture pour les **PAM de Belgodere et Palasca**  
20 226 PALASCA

Association du Festival du Film de Lama pour les **PAM de Lama et Pietralaba**

M. Mathieu CARTA (Président) – 20 218 LAMA

Commune d'Ile-Rousse pour le **PAM d'Ile-Rousse**

M. Jean-Jo ALLEGRI (Maire) – 20 220 ILE-ROUSSE

Bureau Information Jeunesse pour le **PAM de Calvi**

20 260 CALVI

### Présentation de l'opération

**Intitulé** : Animation intercommunale des Points d'Accès Multimédias de Balagne.

#### **Descriptif et localisation** :

Plusieurs communes de Balagne ont implanté des Points d'Accès Multimédias (PAM) entre 2000 et 2004. Ils comportent chacun plusieurs postes informatiques en réseau dotés des logiciels courants de bureautique, PAO et DAO (Publication et Dessins Assistés par Ordinateur) et d'une connexion internet multipostes. Ces PAM sont ouverts au public qui peut ainsi éditer divers documents (courriers, devis, factures), effectuer des recherches sur le web ou consulter les messageries électroniques. Ce sont les secrétaires de mairies qui se chargent d'accueillir le public et de gérer ces structures.

#### **Les objectifs de l'opération** :

La gestion d'un PAM comprend la maintenance informatique, les conseils et assistance aux usagers, le contrôle de l'utilisation (respect des autres usagers et du matériel, sites web consultés). Cette mission de gestion et d'animation des PAM requiert du temps et des compétences spécifiques que les secrétaires de mairies n'ont, la plupart du temps, pas. Il s'agit alors d'affecter un animateur de PAM sur les deux sites de Belgodere et de Palasca.

#### **Le public visé** :

Population résidente, population touristique, population scolaire.

#### **Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme** :

- Disposer d'un outil permettant l'accès des habitants aux technologies informatiques.
- Permettre le développement de l'activité sportive en organisant le regroupement des effectifs au sein d'une plate-forme polyvalente.
- Enrichir l'offre touristique et positionner la destination hors saison avec le développement de stages sportifs.

#### **Etendue de l'opération** :

Communes de Belgodere, Palasca, Lama, Pietralba, Ile-Rousse et Calvi et leurs environs.

### **Cohérence de l'opération avec la charte de territoire du pays de Balagne**

Orientations stratégiques, objectifs spécifiques (mesures) et objectifs opérationnels (sous mesures) dans lesquels s'inscrit l'opération :

Mesure 2.3 : Améliorer la performance des services à la personne (soins, aide sociale) : enfance, jeunesse, personnes âgées. Sous mesure 2.3.2 : Services de proximité

Il s'agit là de contribuer à améliorer le « bien vivre » des citoyens et à réorganiser la vie au quotidien en permettant à tous un accès aux services.

Mesure 1.3 : Maintenir et développer le tissu des TPE et PME

### **Critères prévisionnels d'évaluation de l'action**

- Nombre de bénéficiaires
- Nombre de services utilisés

### **Calendrier de l'action**

Date de démarrage de l'action : Janvier 2005

### **Coût de l'action**

Poste de dépense : fonctionnement

Coût prévisionnel : 20 000 euros par an et par maître d'ouvrage soit :  
 $4 \times 20\,000 = 80\,000 \text{ € / an}$

### **Plan de financement :**

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
CTC / ADEC	80%	64 000 €
Association	20%	16 000 €
Total		80 000 €

Possibilité de reconduction sur 5 ans.

# Fiche Opération 11a

## CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

**Raison sociale** : Communauté de Communes de Calvi Balagne

**Adresse** : Villa l'aiglon Avenue Santa Maria 20260 CALVI

Tél. : 04 95 62 88 41 fax : 04 95 33 49 32 E mail : CD-COM@fr.oleane.com

**Nom du dirigeant** : Mr Ange SANTINI (Président)

**Nom du responsable en charge du projet** : Sandra MAZZONI (directrice.)

### Présentation de l'opération

**Intitulé** : Complexe sportif

#### **Descriptif et localisation** :

Le bassin de vie de la Communauté de Communes de Calvi Balagne souhaite se doter d'un équipement sportif sous la forme d'un complexe multi activités.

La centralité de cet aménagement sur le territoire de la Communauté de Communes doit permettre à tous, la pratique de nombreuses disciplines.

#### **Les objectifs de l'opération** :

Cet investissement peut-être un outil de développement à vocation mixte : en permettant aux habitants du bassin de vie un accès aux activités sportives, en devenant un complément d'offre touristique en direction de clientèles spécifiques.

#### **Le public visé** :

Population résidente, population touristique.

#### **Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme** :

- Disposer d'un outil permettant l'égal accès des habitants de la Communauté aux activités physiques et sportives.
- Permettre le développement de l'activité sportive en organisant le regroupement des effectifs au sein d'une plate-forme polyvalente.
- Enrichir l'offre touristique et positionner la destination hors saison avec le développement de stages sportifs.

#### **Etendue de l'opération** :

Le bassin de vie de la Communauté de Communes de Calvi Balagne.

## **Cohérence de l'opération avec la charte de territoire du pays de Balagne**

Orientations stratégiques, objectifs spécifiques (mesures) et objectifs opérationnels (sous mesures) dans lesquels s'inscrit l'opération :

Mesure 2.3 : Améliorer la performance des services à la personne (soins, aide sociale) : enfance, jeunesse, personnes âgées.

Il s'agit là de contribuer à améliorer le « bien vivre » des citoyens et à réorganiser la vie au quotidien en permettant à tous un accès aux services.

Sous mesure 2.3.3 : Sports et Loisirs

Etudier les conditions d'implantation d'un complexe sportif couvert.

Développement de l'athlétisme en Balagne.

## **Critères prévisionnels d'évaluation de l'action**

- Nombre de bénéficiaires
- Nombre d'emplois créés
- Nombre d'entreprises sollicitées

## **Calendrier de l'action**

Date de démarrage de l'action : Septembre 2004  
(Achèvement de l'étude en 2005)

Date d'achèvement de l'action (investissement): fin 2007-début 2008

## **Coût de l'action**

Poste de dépense : étude

Coût prévisionnel T.T.C étude : 310 000 euros

Coût prévisionnel H.T. étude : 259 200 euros

Acquisition foncière : 290 000 euros

(Montant d'investissement prévisionnel : 5 millions d'euros)

## **Plan de financement :**

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
Etat	PEI 70%	384 440 €
CTC / Service des sports	10%	54 920 €
Communauté de communes	20%	109 840 €
Total		<b>549 200 €</b>

# Fiche Opération 11b

## CREATION D'UN CENTRE SPORTIF INTERCLUBS DE BALAGNE

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

Raison sociale : Commune de Monticello  
Adresse : Mairie – 20 220 MONTICELLO  
Tél : 04 95 60 05 71. Fax : 04 95 60 17 77

Nom du Dirigeant : Monsieur Hyacinthe MATTEI  
Responsable du projet : Monsieur Jean RAFFI

### Présentation de l'opération

Intitulé : Création d'un centre Sports et Loisirs

Localisation : Complexe sportif St François (commune de Monticello)

Descriptif : Construction d'un bâtiment de 500 m<sup>2</sup> au cœur du complexe sportif, sous les tribunes du stade, comprenant 4 chambres de 8 lits, une salle commune, un restaurant, 2 chambres animateurs et des sanitaires.

Objectifs : Offrir à la Balagne un plateau sportif complet regroupant le maximum de disciplines dans un même lieu. Organiser et accueillir des stages d'initiation et de perfectionnement dans diverses disciplines sportives. Qualifier des jeunes balanins aux métiers du sport et de l'animation adaptée aux spécificités de la Balagne.

Public visé : Scolaires (1 655 élèves). Jeunes en insertion (population Balagne – de 18 ans : 3 655). Formations extérieures. Centres de vacances et de loisirs.

Étendue de l'opération (population / territoire) : Balagne / Corse

Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme :

- Développement de l'activité sportive des jeunes balanins. Insertion des jeunes en situation d'exclusion sociale.
- Création de compétences pouvant générer la création d'entreprises et d'emplois. Amélioration de l'offre d'accueil touristique sportif.

Cette action est-elle liée à une autre ou va-t-elle engendrer d'autres actions ?

L'implantation s'effectue sur un site de 6 ha proposant les activités suivantes : Tennis, mini-tennis, mur d'entraînement, Ping-pong, Volley-ball, Basket, mini-golf, Boulodrome, Football officiel sur gazon, Centre équestre – club poney, Piscine 25x10 chauffée non couverte, Club de tir fédéral, Aire de jeux pour enfants

La création d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement à l'échelle du bassin de vie d'Ile-Rousse pourra utiliser ces structures.

## Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne

Objectifs spécifiques (mesure) dans laquelle s'inscrit l'opération :

2.3. Accompagner la mise en place d'équipements de sports et de loisirs

2.1. Développer des formations adaptées aux spécificités du territoire

1.1. Se fixer un objectif « qualité des services rendus » dans l'activité touristique

Pertinence de l'opération au regard des enjeux du territoire (note) : 18

Transversalité de l'opération au regard des orientations de la charte (note) : 10

## Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération

Nombre de licenciés dans chaque discipline :

Nombre d'emplois directs créés : 4

Nombre d'emplois indirects créés : 15

## Calendrier de l'opération

Date de démarrage de l'opération : 2005

Date d'achèvement de l'opération : 2006

## Coût de l'opération :

Investissement :

Postes de dépense	Coût prévisionnel H.T.
Construction	528 800 €
Mobilier	33 710 €
Equipement cuisines	38 000 €
Frais d'architecte	6 000 €
Raccordement réseaux	7 000 €
Total investissement	613 510 €

## Partenariat :

DDJS

CROS Corse

## Plan de financement : Investissement sur 2 ans

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
Etat	DGE 20%	122 702 €
CTC	Service des sports 40%	245 404 €
Conseil Général	20%	122 702 €
Commune de Monticello	20%	122 702 €
<b>Total</b>		<b>613 510 €</b>

# Fiche Opération 12

## SCHEMA DES LIAISONS ROUTIERES DE BALAGNE

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

---

Raison sociale : Pays de Balagne

Adresse : Château Malaspina – 20 226 BELGODERE

Tél : 04 95 61 39 39 Fax : 04 95 61 39 38 E-Mail : [paysdebalagne@wanadoo.fr](mailto:paysdebalagne@wanadoo.fr)

Nom du Président : MANCINI Pierre-Marie

Responsable du projet : MANCINI Pierre-Marie

### Présentation de l'opération

---

Intitulé : Schéma des liaisons routières de la Balagne

Descriptif : Réunir dans un seul et unique document le schéma routier élaboré par la CTC en ce qui concerne les routes nationales et territoriales et le schéma routier du Conseil Général de la Haute Corse concernant les routes départementales afin de programmer les travaux prioritaires.

Objectifs : Le but est de pouvoir recenser dans un document unique toutes les routes de Balagne afin par la suite de pouvoir travailler de concert à l'amélioration de ces voies routières, en particuliers les pénétrantes qui relient les villages de Haute Balagne au littoral, selon l'ordre hiérarchique de sécurité, confort, beauté et gain de temps. Ce schéma pourrait également servir à trouver des solutions aux problèmes récurrents de congestion du trafic routier durant la période estivale. Il pourra être intégré aux études de planification (PLH et SCOT)

Public visé : Population balagnine et touristique

Étendue de l'opération (population / territoire) : Territoire du Pays de Balagne

Impacts attendu, directs et indirects, à moyen et long terme :

- Décloisonnement de certains villages de Haute-Balagne
- Décongestion du trafic routier estivant
- Amélioration des voies routières
- Vue d'ensemble de tout le réseau routier balagnin

### Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne

---

Objectifs spécifiques (mesure) dans laquelle s'inscrit l'opération :

**Mesure 2.4 : Améliorer les conditions de déplacement et d'accessibilité du territoire dans le respect du patrimoine paysager.**

**Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération**

---

Couverture géographique

Nombre de routes nationales recensées

Nombre de routes départementales recensées

Nombre de routes communales recensées

Nombres de travaux programmés

**Calendrier de l'opération**

---

Date de démarrage de l'action : 2005

**Coût de l'action :**

---

NEANT



# Fiche Opération 13

## CENTRE DE CULTURE A L'ANCIEN COUVENT DES FRANCISCAINS DE L'ILE-ROUSSE

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'ouvrage

---

**Raison sociale** : Mairie d'Ile-Rousse

**Adresse** : Hôtel de ville – 20220 L'Ile-Rousse

**Tel** : 04 95 63 01 80 / **Fax** : 04 95 60 31 79

**Nom du Maire** : ALLEGRINI-SIMONETTI Jean Joseph

**Nom du responsable en charge du projet** : ACQUAVIVA Marie-Noëlle (SARL Qualita-Identita, 20220 Pigna)

### Présentation de l'opération

---

**Intitulé** : Centre de culture à l'ancien couvent des Franciscains de l'Ile-Rousse

#### Descriptif de l'opération et localisation :

Projet municipal de création d'un centre de culture à l'ancien couvent des Franciscains de l'Ile-Rousse. Il est situé au croisement du boulevard du Fogata tout proche à la fois du centre ville, de la gare ferroviaire et du port.

Ce projet vise l'achat, la réhabilitation d'un lieu ancien et son aménagement afin d'y créer un centre de culture où tout un chacun pourra avoir à sa disposition une bibliothèque, un micro musée consacré à Pascal Paoli (fondateur de la ville), un écomusée consacré à la mémoire culturelle de la cité. Le jardin du couvent, qui a une superficie de 3700 m<sup>2</sup>, sera aménagé en plusieurs espaces dont un jardin d'agrément ainsi qu'un parc arboré planté d'espèces endémiques desservies par une promenade des odeurs au milieu desquels se trouveront des minis amphithéâtres qui constitueront le jardin des savoirs. On pourra trouver dans ce merveilleux espace différents kiosques (le kiosque du Berger, du Marin, de l'Artisan...) composés de deux gradins en demi-cercles parfaits. Des associations culturelles pourront également y proposer des formations artistiques. Un aménagement y sera également prévu de manière à séduire les jeunes enfants et les personnes âgées et à susciter leurs rencontres et leurs échanges. Un espace au premier niveau sera réservé aux associations et partenaires. Une cafétéria et son espace de convivialité seront aussi créés...

**Objectifs** : Réhabiliter un bâtiment religieux datant du milieu du XIX (1855) et le réaménager afin d'y créer un lieu de rencontre, d'échange entre personnes de tout ages, un lieu d'apprentissage artistique, de travail de création, d'exposition, de mémoire.

**Public visé** : Les habitants permanents de la Balagne ainsi que les personnes en visite de la ville ou en vacance en Balagne.

**Résultats attendus** : Améliorer le bien vivre de la population afin que chacun vive mieux et que le vivre ensemble perdure. Faire de la ville de l'Ile-Rousse un pôle d'excellence en Balagne et pour la Balagne en matière culturelle car cette ville est riche de richesses qu'il convient de faire connaître à tous.

Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne :

**Orientations stratégiques, Objectifs spécifiques (mesures) et Objectifs opérationnels (sous mesure) dans lesquels s'inscrit l'opération :**

**1.1.2.** : Promouvoir la mutation des espaces et des constructions liées à des activités disparues vers de nouvelles vocations, en particulier culturelles et de loisirs

**Mesure 2.5** : Faire de la culture un outil de vie sociale et d'aménagement solidaire du territoire afin que la Balagne affiche sa différence et illustre son identité. Il faut que lui soient donnés les moyens de se rapprocher sa propre culture pour mieux la partager.

**2.5.1** : Consolider et compléter l'offre d'infrastructures culturelles dans un souci d'équilibre territorial et de complémentarité entre les sites.

**2.5.2.** : Conforter l'identité territoriale et la transmission de la culture car la culture et la pratique culturelle doivent être vulgarisés socialement afin qu'elles trouvent leur place localement et dans la mixité. Cela pourra notamment se faire par la mise en place de rencontres inter-générationnelles et inter-cultures pour transmettre et partager la mémoire de la Balagne.

Pertinence de l'opération au regard des enjeux du territoire : 21/24

Transversalité de l'opération au regard des orientations de la Charte : 17/27

**Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération**

Fréquentation – bibliothèque - micro-musée  
Nombre d'emplois créés  
Nombre d'associations hébergées

**Coût de l'opération : Investissement**

Postes de dépense	Coût prévisionnel H.T.
Acquisition immobilière	548 500€
Travaux de restauration	810 700€
Aménagement du jardin	175 000€
Total investissement	1 534 200€

**Plan de financement : Investissement**

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
Etat	PEI 70%	1 073 940 €
CTC	DAC 10%	153 420 €
Commune d'Ile-Rousse	20%	306 840 €
Total		1 534 200€

# Fiche Opération 14

## CONSTRUCTION D'UN CENTRE CULTUREL A CALVI

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

**Raison sociale** : Communauté de Communes de Calvi Balagne

**Adresse** : Villa l'aiglon Avenue Santa Maria 20260 CALVI

**Tél.** : 04 95 62 88 41 **fax** : 04 95 33 49 32 **E mail** : CD-COM@fr.oleane.com

**Nom du dirigeant** : M. Ange SANTINI (Président)

**Nom des responsables en charge du projet** : Mlle Sandra MAZZONI (Directrice)

### Présentation de l'opération

**Intitulé** : Construction d'un Centre Culturel à Calvi

#### **Descriptif et localisation** :

Le bassin de vie de la Communauté de Communes de Calvi Balagne souhaite se doter d'un équipement polyvalent qui soit de nature à permettre l'accueil du spectacle vivant mais aussi l'organisation de congrès et séminaires ainsi que d'évènements culturels.

L'étude de positionnement concurrentiel réalisée en 2003 pour l'office de pôle touristique de Balagne préconise le développement de la clientèle d'affaire autour du réceptif de Calvi afin d'apporter une contribution forte à l'étalement de la saison touristique dans une optique d'optimisation de la valeur ajoutée.

#### **Les objectifs de l'opération** :

Il s'agit d'un investissement dont la vocation peut se partager entre l'organisation de spectacles et de congrès, séminaires.

L'objectif est culturel et économique :

- créer un lieu qui donne accès à tous les habitants de la Communauté à une programmation de spectacles tout au long de l'année.
- créer un élément structurant de l'offre touristique en permettant l'organisation de congrès, séminaires, évènements, notamment hors saison.

#### **Le public visé** :

Population résidente, population touristique.

#### **Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme** :

- disposer d'un outil permettant l'accès des habitants de la communauté au spectacle vivant.
- disposer d'un outil permettant le développement du tourisme d'affaire.

#### **Etendue de l'action** :

Territoire de la Balagne

### **Cohérence de l'opération avec la charte de territoire du pays de Balagne**

Orientations stratégiques, objectifs spécifiques (mesures) et objectifs opérationnels (sous mesures) dans lesquels s'inscrit l'opération.

Mesure 2.5 : Faire de la culture un outil de vie sociale et d'aménagement solidaire du territoire

La Balagne doit afficher sa différence et illustrer son identité

Consolider et compléter l'offre d'infrastructures culturelles dans un souci d'équilibre territorial et de complémentarité entre les sites.

### **Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération**

- Nombres de manifestations organisées
- Nombre d'emplois créés
- Nombre d'entreprises sollicitées

### **Calendrier de l'opération**

Date de démarrage de l'action : 2004

(Achèvement de l'étude en 2005)

Date d'achèvement de l'action (investissement) : 2008

### **Coût de l'opération**

Poste de dépense : étude

Coût prévisionnel T.T.C : 400 000 euros

Coût prévisionnel H.T. : 334 448 euros

(Montant de l'investissement prévisionnel : 10 millions d'euros)

### **Plan de financement :**

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
Etat	PEI 70%	234 113 €
CTC	ATC/ DAC 10%	33 445 €
Communauté de communes		66 890 €
<b>Total</b>		<b>334 448 €</b>

# Fiche Opération 15

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CULTURELLES EN BALAGNE

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

---

Raison sociale : Pôle Touristique de Balagne  
Adresse : Port de Plaisance – 20 260 CALVI  
Tél : 04 95 65 16 67. Fax : 04 95 65 14 09

Nom du Dirigeant : SANTINI Ange, Président  
Responsable du projet : BICCHIERAY Pascale, Directrice Adjointe

### Présentation de l'opération

---

Intitulé : Etude d'opportunité d'un calendrier des manifestations culturelles en Balagne

Descriptif : L'étude a été proposée par Marie-Noëlle ACQUAVIVA, de la SARL QI. Elle visera à établir un état des lieux des manifestations existantes, des projets en cours ainsi qu'à analyser les retombées de presse régionales, nationales mais également internationales. Les différents programmeurs seront rencontrés et une réunion de concertation avec tous les acteurs associatifs sera organisée.

Par la suite, une analyse suivie d'une synthèse seront établis afin d'aboutir à l'élaboration d'une proposition.

Enfin, une réunion de restitution provisoire réunissant les programmeurs, les élus locaux et les représentants du service culturel de la Collectivité Territoriale de Corse sera organisée.

Objectifs : Dans le droit fil des préconisations des services culturels de la CTC, mais également de la Charte de territoire du Pays de Balagne, il s'agit d'établir une planification du calendrier des manifestations culturelles afin de mieux coordonner les programmations de leurs dates pour maintenir la qualité des animations événementielles qui jalonnent le calendrier des festivités estivales existantes ou à créer sur le Pays. Cette étude pourra également servir à créer un véritable réseau entre les acteurs de manifestations culturelles.

Public visé : Les acteurs culturels, associatifs, les Collectivités locales, l'Office de Pôle Balagne, les OTSI

Étendue de l'opération (population / territoire) : Balagne

Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme :

- Meilleure organisation temporelle des festivités organisées sur le territoire du Pays
- Obtenir une optimisation du potentiel culturel
- Augmentation des activités culturelles accessibles à une même personne

Cette action est-elle liée à une autre ou va-t-elle engendrer d'autres actions ?

Elaboration d'un calendrier visant à harmoniser les différentes manifestations culturelles.

## Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne

Objectifs spécifiques (mesure) dans laquelle s'inscrit l'opération

**2.5 Faire de la Culture un outil de vie sociale et d'aménagement solidaire du territoire :** conforter l'identité territoriale et la transmission de la Culture en consolidant et en complétant l'offre d'infrastructures culturelles dans un souci d'équilibre territoriale et de complémentarité entre les sites.

## Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération

Nombre de dates recensées

Nombres d'organismes rencontrés

Nombres de lieux de diffusions fléchés

Nombres d'associations culturelles rencontrées

## Calendrier de l'opération

Date de démarrage de l'opération : 2005

Durée de l'opération : 2 mois

Etapes de l'opération :

- F **Mois 1** : - Etat des lieux
  - Rencontre avec les programmateurs
  
- F **Mois 2** : - Réunion de concertation
  - Analyse, synthèse et proposition
  - Restitution

## Coût de l'opération :

Postes de dépense	Coût prévisionnel H.T.
Salaires et charges	4 800
Charges fixes	1 700
Frais de déplacement	1 200
Mise à dispositions	2 100
Total investissement	9 800 €

## Plan de financement :

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
CTC	DAC 50%	4 900 €
Autres publics	Pôle Touristique Balagne 50%	4 900 €
Total		9 800 €

# Fiche Opération 16a

## IMPLANTATION D'UNE MAISON DE L'ÉDUCATION DE BALAGNE

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

Communauté de commune à déterminer en attente des délibérations des 3 Communautés de communes

Nom du Dirigeant :

Responsable du projet : FRANCESCHINI Olivier (Agent du Pays de Balagne)

### Présentation de l'opération

**Intitulé** : Implantation d'une « Maison de l'éducation » Balagne créant une zone pilote pour les enseignements artistiques à l'école

**Localisation** : Etude en cours

**Descriptif** : Le projet tend à l'implantation en Balagne d'une Maison de l'éducation. Elle sera le lieu de regroupement de toute la logistique CRDP composée entre autre de fonds documentaire généraux (manuels scolaires, revues), d'outils pédagogiques tous supports (Cd-rom, vidéogrammes, diapositives, etc), de fonds spécialisés (CODES, point Europe, informations de l'ONISEP, de l'INSEE, pôle environnement), d'un fond spécialisé en langue et culture corse ainsi qu'une documentation administrative.

**Objectifs** : Cette structure permettrait d'établir et de développer des actions d'accompagnement pédagogique de proximité avec les enseignants et les élèves des lycées, collèges et écoles de la Balagne contribuant ainsi activement au désenclavement des écoles rurales. Elle servirait de point de ralliement des différents projets pouvant émerger des différents établissements scolaires de la micro région afin d'y trouver une cohérence, d'assurer une assistance logistique à la réalisation de ces projets. Cela afin d'aboutir au final à un maillage de l'ensemble du territoire en matière d'éducation ayant trait à la Culture. Elle constituerait également un pôle d'animation culturelle en accueillant expositions, conférences, salons d'éditeurs, etc. enfin, elle serait à la disposition de l'Inspection départementale de la conscription pour assurer la logistique des différentes actions de formation des maîtres.

**Public visé** : Scolaires, enseignants, population balanine

**Étendue de l'opération** (population / territoire) : Balagne

**Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme** :

- Etablir et développer des actions d'accompagnement pédagogique de proximité avec les enseignants et les élèves des lycées, collèges et écoles de la micro région, contribuant ainsi activement au désenclavement des écoles rurales
- Créer une cohérence et assurer une assistance logistique aux différents projets scolaires

- Mettre en place un réseau unitaire entre les différentes écoles de la Balagne

Cette action est-elle liée à une autre ou va-t-elle engendrer d'autres actions ?

A cette structure il est prévu d'y coupler l'Equipe Mobile d'Animation et de Liaison Académique (EMALA) afin de véritablement créer un maillage et une réelle communication et entraide entre les différents établissements scolaires balanins

### **Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne**

Objectifs spécifiques (mesure) dans laquelle s'inscrit l'opération :

2.5 Faire de la Culture un outil de vie sociale et d'aménagement solidaire du territoire : conforter l'identité territoriale et la transmission de la Culture

2.6 Garantir la qualité et la gestion du cadre de vie et de l'environnement : communiquer et sensibiliser le public sur les richesses naturelles et patrimoniales de la Balagne en généralisant l'éducation à l'environnement dans les écoles et les structures éducatives.

### **Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération**

Taux de fréquentation

Nombre d'emplois directs / indirects créés

Taux de fréquentation des lycéens / collégiens / primaires

Nombre et types de manifestations

### **Calendrier de l'opération**

Date de démarrage de l'opération : 1<sup>er</sup> trimestre 2005

Date d'achèvement de l'opération : 31 décembre 2005 (reconductible)

### **Coût de l'opération :**

Investissement :

Postes de dépense	Coût prévisionnel H.T.
Espace bureau	1005,25
Espace documentaire	1385,00
Espace téléphonie	70,00
Espace informatique	2 417,00
Espace papeterie	413,16
Espace services généraux	165,00
Total investissement	5 455,25

Fonctionnement

Postes de dépense	Coût prévisionnel T.T.C.
Location	4200
Moyens de communication	1 470,00
Charges (eau, électricité)	1 500,00
Fourniture de bureau	985,52
Consommables informatique	800,00
Photocopieur	1 047,68
Assurance	337,70
Total fonctionnement provisoire	10 340,90

Partenaire

CRDP de Corse - Rectorat de Corse

CDDP de Haute-Corse



**Plan de financement** : Investissement / fonctionnement

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
Collectivités locales		16 865 €
Total		16 865 €

# Fiche Opération 16b

## CREATION D'UN JOURNAL RADIOPHONIQUE BILINGUE DE BALAGNE

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

---

**Raison sociale** : CITADELLA MEDIA

**Adresse** : 32, Rue Guidi – Haute Ville - 20 260 CALVI

**Tél** : 06 75 05 57 92 / **Fax** : 04 95 60 78 87 **E-mail** : citadellamedia@aol.com

**Nom du Dirigeant** : ROUCHON Jean-François

**Nom du responsable en charge du projet** : ROUCHON Jean-François

### Présentation de l'opération

---

**Intitulé** : Création d'un journal radiophonique bilingue de Balagne

**Objectifs** : Retranscrire l'actualité très riche de la Balagne afin d'informer au mieux ses habitants.

En hivers : Un journal **bilingue** indifféremment en corse et en français : les deux langues à parité, en alternance ou non (ex : question en corse, réponse en français, et vice-versa).

En été : Un **journal radio en corse** dans la continuité des émissions d'hiver.

Un **journal radio en français** plus axé sur le tourisme, les animations ; plus destiné à la population touristique francophone

**Descriptif** : Les deux médias balanins (Radio Calvi Citadelle et Radio Balagne) utilisent les programmes de Corse Info et de Radio France, c'est-à-dire des informations trop générales pour leur positionnement local affirmé.

La Balagne est désormais constituée en « Pays » ; ses orientations misent sur la culture et la démocratie locale : il apparaît donc intéressant de créer un journal quotidien d'informations locales, diffusé sur ces deux radios. L'emploi de la langue corse, seule ou en alternance, est primordial : le journal sera bilingue en hiver, tandis qu'il y aura deux journaux distincts, un en français, l'autre en corse, durant la saison estivale. Leurs moyens financiers étant limités, ces deux radios ne peuvent, seules, répondre aux contingences d'une structure d'information : le bénévolat atteint très vite ses limites.

**Public visé** : Potentiel auditeur de 12 000 en basse saison à 60 000 en haute saison.

Sociaux professionnels, touristes, consommateurs

**Étendue de l'opération** (population / territoire) : Balagne

**Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme** :

Fidélisation des auditeurs bilingues.

Maintien du lien social tissé pendant l'hiver : suivi de l'information factuelle, et des dossiers concernant la microrégion. Travail sur la culture, sa représentation, son traitement.

## Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne

Objectif spécifique (mesure) dans laquelle s'inscrit l'opération :

Sous-mesure 2.2.5 : Faire de la culture un outil de vie sociale et d'aménagement solidaire du territoire. La Balagne doit afficher sa différence et illustrer son identité. Il s'agit de lui donner les moyens de se réapproprier sa propre culture pour mieux la partager et non pas de la "folkloriser", mais tout simplement. L'identité doit être ressentie comme source de valeur ajoutée intégrée à des démarches de progrès économique et de développement d'activités productives. La construction du "Pays de Balagne" s'articule autour de la revalorisation de l'identité du territoire comme force de mobilisation locale, de cohésion institutionnelle, mais aussi comme force de proposition commerciale

## Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération

Nombre d'auditeurs

Enquête de satisfaction

Nombre d'emplois directs et indirects créés

## Calendrier de l'opération

Date de démarrage de l'opération : 2005

Date d'achèvement de l'opération :

## Coût de l'opération : Fonctionnement

Postes de dépense	2005	2006
Frais de gestion	16 800 €	17 800 €
Droits AFP	4 500 €	4 500 €
Site internet	3 000 €	5 000 €
Salaires et charges	76 100 €	78 383 €
Déplacement	15 600 €	15 600 €
<b>Total fonctionnement</b>	<b>116 000 €</b>	<b>121 283 €</b>

## Plan de financement : Fonctionnement

Postes de recettes	2005	2006
CTC / DFER service langue Corse	30 000 €	30 000 €
Conseil Général	15 200 €	15 200 €
Collectivités locales		
Autres publics	17 700 €	17 700 €
Privés (sponsoring)	53 100 €	53 383 €
Autofinancement		5 000 €
<b>Total fonctionnement</b>	<b>116 000 €</b>	<b>121 283</b>

ANNEE 3 : MAJORATION FONDS DE SOUTIEN / RADIOS : 30 500,00 €

# Fiche Opération 17a

## CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSIT DECHETTERIE ET MISE EN PLACE DU TRI SELECTIF POUR LE SECTEUR BALAGNE OUEST

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

---

**Raison sociale** : Communauté de Communes de Calvi Balagne

**Adresse** : Villa l'aiglon Avenue Santa Maria 20260 CALVI

**Tél.** : 04 95 62 88 41 **fax** : 04 95 33 49 32 **E mail** : CD-COM@fr.oleane.com

**Nom du dirigeant** : Mr Ange SANTINI (Président)

**Nom des responsables en charge du projet** : Sandra MAZZONI (Directrice)

Jean-Louis MORETTI (ag.de dev.)

### Présentation de l'opération

---

**Intitulé** :

Construction d'un Quai de Transit des ordures ménagères et de déchetteries et mise en place du tri sélectif.

**Descriptif et localisation** :

La Communauté de Communes de Calvi Balagne souhaite réorganiser sur l'ensemble de son territoire la collecte des déchets, leur traitement et leur recyclage, en application du plan interdépartemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

Les modalités de l'action se décomposent en un certain nombre d'investissements tels que :

- mise en place du tri sélectif des déchets
- création d'un quai de transfert
- création d'une déchetterie centrale et de deux déchetteries simplifiées

**Les objectifs de l'action** :

La dépollution garantie la préservation de l'environnement et s'intègre parfaitement dans une démarche de qualité globale et de construction d'une image de « Pays propre ».

Equipement en infrastructures de dépollution qui garantissent la préservation de l'environnement grâce à des procédés modernes générateurs d'économies par des solutions étudiées à l'échelon intercommunal.

**Le public visé** :

Communes, population permanente, population touristique, entreprises.

**Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme** :

- Meilleure qualité environnementale
- Apport d'une réponse locale à la problématique des déchets afin de développer une véritable filière dans ce domaine.
- Image de la destination Balagne

## Etendue de l'opération :

Le territoire de la Communauté de Communes de Calvi Balagne.

## Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne

Orientations stratégiques, objectifs spécifiques (mesures) et objectifs opérationnels (sous mesures) dans lesquels s'inscrit l'opération :

Mesure 2.6 : Garantir la qualité et la gestion du cadre de vie et de l'environnement

Il s'agit de considérer le capital environnement comme un facteur de développement économique et d'aménagement du territoire.

Sous mesure 2.6.1 : rationaliser et optimiser les équipements collectifs de dépollution

Construction de stations de transit et de déchetteries

Collecte sélective

## Critères prévisionnels d'évaluation de l'action

- Nombre d'habitants concernés
- Volume de déchets traités par catégorie
- Nombre de déchetteries créées
- Nombres d'emplois créés, maintenus, pérennisés
- Impact des installations sur l'environnement

## Calendrier de l'action

Date de démarrage de l'action : 2004

Date d'achèvement de l'action : 2006

Étapes :

Tri sélectif

De : 2004

A : 2006

Quai de transfert

De : 2005

A : 2006

Déchetteries

De : 2005

A : 2006

## Coût de l'action

Postes de dépense : étude et investissement

Coût prévisionnel H.T: 2 400 000 euros

Postes de dépense	Travaux	Maîtrise d'oeuvre
Tri sélectif	1 500 000 €	117 000 €
Quai de transfert	336 000 €	40 000 €
Déchetterie	214 000 €	26 000 €
Mini déchetteries	150 000 €	17 000 €
Total	2 200 000 €	200 000 €
Total investissement		2 400 000 €

## Plan de financement

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
Europe	FEDER	
Etat	FGMGD (ADEME – OEC)	2 160 000 €
CTC	90%	
Collectivités locales	10%	240 000 €
Total		2 400 000 €

# Fiche Opération 17b

## CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRANSIT DECHETTERIE POUR LE SECTEUR BALAGNE EST

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

**Raison sociale** : Communauté de Communes du Bassin de Vie d'Ile-Rousse

**Adresse** : 3, Rue Général Grazziani – 20 220 L'Ile-Rousse

**Tél.** : 04 95 46 31 34 fax : 04 95 46 36 29 E mail : ccir

**Nom du dirigeant** : M. MATTEI Hyacinthe (Président)

**Nom des responsables en charge du projet** : M. MAXIME Laurent, éco-conseiller

### Présentation de l'opération

**Intitulé** :

Construction d'une station de transit et d'une déchetterie.

**Descriptif et localisation** :

La Communauté de Communes du Bassin de vie d'Ile-Rousse souhaite se doter d'un centre de transit des déchets ménagers en raison de la fermeture prochaine du site de Lozari, implanté sur un délaissé de la route nationale, sur la commune de Palasca. Il intégrera la construction d'une véritable déchetterie indispensable pour capter l'ensemble des déchets générés sur son territoire.

Les modalités de mise en place de l'opération se décomposent comme suit :

- Acquisition d'un terrain
- création d'une déchetterie
- création d'un quai de transfert
- Construction garages et local gardien

**Les objectifs de l'opération** :

La déchetterie est un instrument fondamental de lutte contre les dépôts sauvages, un outil pratique d'apport et de tri. De plus, il permet de réduire les flux de déchets ménagers concernés par la collecte normale. A ce titre, elle est un facteur d'économie concernant le coût de fonctionnement du service de collecte normale.

**Le public visé** :

Communes, population permanente, population touristique, entreprises.

**Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme** :

- Meilleure qualité environnementale
- Apport d'une réponse locale à la problématique des déchets afin de développer une véritable filière dans ce domaine.
- Image de la destination Balagne

### Etendue de l'opération :

Le territoire de la Communauté de Communes du bassin de vie d'Ile-Rousse et de la communauté de communes des Cinq Pieve. (22 communes)

### Cette opération est-elle liée à une autre ou va-t-elle engendrer d'autres actions ?

Cette opération est liée à la mise en place du tri sélectif sur la communauté de communes.

### Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne

Orientations stratégiques, objectifs spécifiques (mesures) et objectifs opérationnels (sous mesures) dans lesquels s'inscrit l'opération :

Mesure 2.6 : Garantir la qualité et la gestion du cadre de vie et de l'environnement

Il s'agit de considérer le capital environnement comme un facteur de développement économique et d'aménagement du territoire.

Sous mesure 2.6.1 : rationaliser et optimiser les équipements collectifs de dépollution

Construction de stations de transit et de déchetteries

Collecte sélective

### Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération

- Nombre d'habitants concernés
- Volume de déchets traités par catégorie
- Nombre de déchetteries créées
- Nombres d'emplois créés, maintenus, pérennisés
- Impact des installations sur l'environnement

### Calendrier de l'opération

Date de démarrage de l'action : 2005

Date d'achèvement de l'action : 2006

### Coût de l'opération

Postes de dépense	Coût prévisionnel H.T.
Achat du terrain	100 000 €
Garages	250 000 €
<b>Total investissement 1</b>	<b>350 000 €</b>
Local de gardiennage	110 000 €
Travaux quai de transit	600 000 €
Travaux déchetterie	500 000 €
<b>Total investissement 2</b>	<b>1 210 000 €</b>

### Plan de financement

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
Europe	FEDER	
Etat	FGMGD (ADEME – OEC)	1 089 000 €
CTC	90%	
Communauté de communes	10%	121 000 €
Total		1 210 000 €

Le financement de l'achat du terrain et de la construction de garages pourra être sollicité au titre de la DGE.

# Fiche Opération 17c

## MISE EN PLACE DU TRI SELECTIF SUR LE BASSIN DE VIE D'ILE-ROUSSE

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

**Raison sociale :** Communauté de Communes du Bassin de Vie d'Ile-Rousse

**Adresse :** 3, Rue Général Grazziani – 20 220 L'Ile-Rousse

**Tél. :** 04 95 46 31 34 fax : 04 95 46 36 29 E mail : ccir

**Nom du dirigeant :** M. MATTEI Hyacinthe (Président)

**Nom des responsables en charge du projet :** M. MAXIME Laurent, éco-conseiller

### Présentation de l'opération

#### Intitulé :

Mise en place du tri sélectif sur le bassin de vie d'Ile-Rousse

#### Descriptif et localisation :

La Communauté de Communes du Bassin de vie d'Ile-Rousse souhaite se doter d'un centre de transit des déchets ménagers en raison de la fermeture prochaine du site de Lozari, implanté sur un délaissé de la route nationale, sur la commune de Palasca. Il intégrera la construction d'une véritable déchetterie indispensable pour capter l'ensemble des déchets générés sur son territoire.

Les modalités de mise en place de l'opération se décomposent comme suit :

- Acquisition des containers
- Achat de deux camions benne OM, un camion à ridelles pour encombrants, une laveuse

#### Les objectifs de l'opération :

La déchetterie est un instrument fondamental de lutte contre les dépôts sauvages, un outil pratique d'apport et de tri. De plus, il permet de réduire les flux de déchets ménagers concernés par la collecte normale. A ce titre, elle est un facteur d'économie concernant le coût de fonctionnement du service de collecte normale.

#### Le public visé :

Communes, population permanente, population touristique, entreprises.

#### Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme :

- Meilleure qualité environnementale
- Apport d'une réponse locale à la problématique des déchets afin de développer une véritable filière dans ce domaine.
- Image de la destination Balagne

#### Etendue de l'opération :

Le territoire de la Communauté de Communes du bassin de vie d'Ile-Rousse et de la communauté de communes des Cinq Pieve. (22 communes)



## **Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne**

Orientations stratégiques, objectifs spécifiques (mesures) et objectifs opérationnels (sous mesures) dans lesquels s'inscrit l'opération :

Mesure 2.6 : Garantir la qualité et la gestion du cadre de vie et de l'environnement

Il s'agit de considérer le capital environnement comme un facteur de développement économique et d'aménagement du territoire.

Sous mesure 2.6.1 : rationaliser et optimiser les équipements collectifs de dépollution

Construction de stations de transit et de déchetteries

Collecte sélective

### **Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération**

- Nombre d'habitants concernés
- Volume de déchets traités par catégorie
- Nombre de déchetteries créées
- Nombres d'emplois créés, maintenus, pérennisés
- Impact des installations sur l'environnement

### **Calendrier de l'opération**

Date de démarrage de l'action : 2005

Date d'achèvement de l'action : 2006

### **Coût de l'opération**

Postes de dépense	Coût prévisionnel H.T.
Campagne de sensibilisation	35 339 €
Achat containers	197 290 €
Aménagement des points-tri	449 420 €
Composteurs individuels	22 500 €
Total investissement	704 549 €

### **Plan de financement**

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
Europe	FEDER FGMGD (ADEME – OEC) 90%	634 094 €
État		
CTC		
Conseil Général		
Collectivités locales	10%	70 455 €
<b>Total</b>		<b>704 549 €</b>

# Fiche Opération 17d

## REHABILITATION D'ANCIENNES DECHARGES SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CALVI-BALAGNE

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

---

**Raison sociale** : Communauté de Communes de Calvi Balagne

**Adresse** : Villa l'aiglon Avenue Santa Maria 20260 CALVI

**Tél.** : 04 95 62 88 41 fax : 04 95 33 49 32 E mail : CD-COM@fr.oleane.com

**Nom du dirigeant** : Mr Ange SANTINI (Président)

**Nom des responsables en charge du projet** : Sandra MAZZONI (Directrice)  
Jean-Louis MORETTI (ag.de dev.)

### Présentation de l'opération

---

**Intitulé** :

Réhabilitation des anciennes décharges de la Communauté de Communes de Calvi-Balagne

**Descriptif et localisation** :

La Communauté de Communes de Calvi Balagne souhaite résorber les décharges et dépôts des quatorze communes qui la compose : 16 sites recensés dont 4 sites étudiés :

Calvi(serra), Calvi (figarella), Lumio (fiume seccu), Lumio (porto la feccia), Algajola (tepina), Aregno (teghjella), Aregno (l'olmedu), Calenzana (moncale), Calenzana (argentella), Cateri (san cervone), Galeria-Manso (capitelle), Lavatoggio (onda), Lavatoggio (ribbe), Lavatoggio (gradacce), Montegrosso (casta), Zilia (quercetto)

**Les objectifs de l'opération** :

La dépollution garantie la préservation de l'environnement et s'intègre parfaitement dans une démarche de qualité globale et de construction d'une image de « Pays propre ».

**Le public visé** :

Communes, propriétaires privés.

**Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme** :

- Meilleure qualité environnementale
- Image de la destination Balagne

### **Etendue de l'opération :**

Le territoire de la Communauté de Communes de Calvi Balagne.

### **Cohérence de l'opération avec la charte de territoire du pays de Balagne**

Orientations stratégiques, objectifs spécifiques (mesures) et objectifs opérationnels (sous mesures) dans lesquels s'inscrit l'opération :

Mesure 2.6 : Garantir la qualité et la gestion du cadre de vie et de l'environnement

Il s'agit de considérer le capital environnement comme un facteur de développement économique et d'aménagement du territoire.

Sous mesure 2.6.1 : rationaliser et optimiser les équipements collectifs de dépollution

Opération groupée de réhabilitation des décharges sur tout le territoire de la Communauté de communes.

### **Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération**

- Nombre de sites traités
- Nombre de communes concernées

### **Calendrier de l'opération**

Date de démarrage de l'action : 2004

Date d'achèvement de l'action : 2006

### **Coût de l'opération**

Postes de dépense : - étude  
investissement

Coût prévisionnel H.T : 2 500 000 euros

### **Plan de financement**

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
Europe	FEDER	
État	FGMGD (ADEME – OEC)	2 250 000 €
CTC	90%	
Collectivités locales	10%	250 000 €
Total		2 500 000 €

# Fiche Opération 17e

## ETUDE DE REHABILITATION D'ANCIENNES DECHARGES SUR LES COMMUNAUTES DE COMMUNES DES CINQUE PIEVE ET DU BASSIN D'ILE-ROUSSE

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

---

**Raison sociale** : Communauté de Communes di e cinque Pieve di Balagna

**Adresse** : Château Malaspina – 20 226 BELGODERE

Tél. : 04 95 61 39 39 fax : 04 95 61 39 38 E mail :

**Nom du dirigeant** : MANCINI Pierre-Marie, Président

**Nom du responsable en charge du projet** : NOVELLI Patricia

### Présentation de l'opération

---

**Intitulé** :

Etude de réhabilitation des anciennes décharges situées sur les territoires des Communautés de Communes di E Cinque Pieve di Balagna et du Bassin de Vie d'Ile-Rousse

**Descriptif et localisation** :

5 sites recensés :

Lama (Malculo), Occhiatana (Prato), Palasca (Tuccone), Muro (E Frassicce), Palasca (Lozari)

**Les objectifs de l'opération** :

La dépollution garantie la préservation de l'environnement et s'intègre parfaitement dans une démarche de qualité globale et de construction d'une image de « Pays propre ».

**Le public visé** :

Communes, propriétaires privés.

**Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme** :

- Meilleure qualité environnementale
- Image de la destination Balagne

### **Etendue de l'opération :**

Les territoires des deux Communautés de Communes.

### **Cohérence de l'opération avec la charte de territoire du pays de Balagne**

Orientations stratégiques, objectifs spécifiques (mesures) et objectifs opérationnels (sous mesures) dans lesquels s'inscrit l'opération :

Mesure 2.6 : Garantir la qualité et la gestion du cadre de vie et de l'environnement

Il s'agit de considérer le capital environnement comme un facteur de développement économique et d'aménagement du territoire.

Sous mesure 2.6.1 : rationaliser et optimiser les équipements collectifs de dépollution

### **Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération**

- Nombre de sites traités
- Nombre de communes concernées

### **Calendrier de l'opération**

Date de démarrage de l'action : 2005

Date d'achèvement de l'action : 2006

1<sup>ère</sup> tranche : études documentaires et historiques

2<sup>ème</sup> tranche : études de réhabilitation

### **Coût de l'opération**

Postes de dépense : - étude

1<sup>ère</sup> tranche : 5 x 4000 € = 20 000 €

2<sup>ème</sup> tranche : Coût prévisionnel H.T : 150 000 euros

### **Plan de financement**

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
Europe	FEDER	
Etat	FGMGD (ADEME – OEC)	153 000 €
CTC	90%	
Collectivités locales	10%	17 000 €
Total		170 000 €

# Fiche Opération 18a

## MAITRISE DE L'ÉNERGIE :

### CONTRAT ATENEE DE BALAGNE

Investissement

Fonctionnement

Etude

#### Présentation du Maître d'Ouvrage

**Raison sociale** : Association « Pays de Balagne »

**Adresse** : Château Malaspina –20 226 BELGODERE

Tél : 04 95 61 39 39

Fax : 04 95 61 39 38

E-mail : [paysdebalagne@tiscali.fr](mailto:paysdebalagne@tiscali.fr)

**Nom du Dirigeant** : MANCINI Pierre-Marie

**Nom du responsable en charge du projet** : PINASCO Florence

#### Présentation de l'opération

Intitulé : Contrat ATEnEE de Balagne

Objectifs : Mettre en place une politique d'utilisation rationnelle et de maîtrise de l'énergie : Le Pays veut exploiter ses ressources en énergies renouvelables, eau, soleil, vent, biomasse, largement supérieures à ses besoins. L'objectif est d'expérimenter, de promouvoir et de développer l'utilisation des énergies renouvelables pour un développement durable de la Balagne.

Descriptif : Expérimenter, promouvoir et développer l'utilisation des énergies renouvelables en Balagne : Pays d'expérience et d'excellence, reproductible et transférable.

Action 1 : Création d'une cellule « Energie », par le recrutement d'un chargé de mission.

Action 2 : Réalisation d'un diagnostic MDE.

Action 3 : Définition d'un plan d'action et réalisation d'un cahier des charges paysager et bioclimatique.

Action 4 : Réalisation d'une campagne de communication et de sensibilisation en direction des élus, des professionnels concernés et de la population civile et scolaire.

Action 5 : Accompagnement technique pour la réalisation des solutions préconisées la mise en place de formations spécialisées.

Public visé : Potentiel auditeur de 12 000 en basse saison à 60 000 en haute saison.

Sociaux professionnels, touristes, consommateurs

Étendue de l'opération (population / territoire) : Balagne

Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme :

Préservation de l'environnement

Economie d'énergie

Cette action est-elle liée à une autre ou va-t-elle engendrer d'autres actions ?

Le diagnostic et les préconisations seront intégrés à la Charte Architecturale, Paysagère et Environnementale

## Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne

Objectif spécifique (mesure) dans laquelle s'inscrit l'opération : Le contrat ATEnEE s'inscrit dans la sous mesure 2.2.6 : Mettre en place une politique d'utilisation rationnelle de l'énergie : Le territoire dispose de ressources en énergies renouvelables, eau, soleil, vent, biomasse, largement supérieures à ses besoins. L'objectif est d'expérimenter et de promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables pour un développement durable de la Balagne.

- En favorisant particulièrement l'augmentation de la production d'énergie renouvelable (solaire, photovoltaïque, éolien) dans le respect des accords mondiaux et européens,
- En proposant aux entreprises, particuliers et collectivités des solutions pour accroître leur efficacité énergétique, tout en épargnant les ressources naturelles locales et en évitant nuisances et pollutions. La Maîtrise de la Demande d'Énergie est au cœur de ce programme (réalisation de diagnostics MDE, organisation de séminaires d'information et de formation, réalisation d'une campagne de communication et de sensibilisation en direction des élus et de la population civile et scolaire).

## Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération

Taux d'équipement des logements et bâtiments

Niveau de formation des entreprises

Baisse de la consommation d'énergies fossiles

## Calendrier de l'opération

Date de démarrage de l'opération : 1<sup>er</sup> Février 2005

Date d'achèvement de l'opération : 31 Décembre 2006

### Étapes :

Recrutement du chargé de mission Du : 01/02/2005 Au : 28/02/2005

Diagnostic MDE et cahier des charges Du : 01/03/2005 Au : 31/09/2005

Communication et engagement des actions Du : 01/10/2005 Au : 31/12/2006

## Coût de l'opération : mission

Postes de dépense	2005	2006
Diagnostic MDE	30 000 €	
Cahier des charges bioclimatique	20 000 €	
Communication		22 000 €
Accompagnement technique		30 000 €
Total		102 000 €

### Partenaires :

AGHJASOLE \*, Point Info Energie, EDF, DDE, Architectes

\*.Association des Professionnels Corses des Energies Renouvelables

## Plan de financement : mission

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
Etat / ADEME	contrat ATEnEE 50%	51 000 €
CTC / ADEC et OEC	30%	30 600 €
Association	20%	20 400 €
Total		102 000 €

# Fiche Opération 18b

## ETUDE D'IMPLANTATION D'UN CENTRE DE FORMATION AUX ENERGIES RENOUVELABLES

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

Raison sociale : Association AGHJASOLE

Adresse : Château Malaspina - 20 226 BELGODERE

Tél. : 04 95 47 12 61 Fax : 04 95 47 12 61 E-Mail : aghjasole@wanadoo.fr

Nom du Dirigeant : Claudine MATTEI

Responsable du projet : Georges GUIRONNET

### Présentation de l'opération

Intitulé : Etude de création d'un centre de formation permanente sur les énergies renouvelables

Localisation : à déterminer dans l'étude

Descriptif : L'étude devra déterminer le lieu d'implantation du centre de formation, l'équipement nécessaire, le contenu des formations, le personnel nécessaire, les conventions et agréments à établir. Un prévisionnel d'activité et de progression d'activité devra permettre de préciser les budgets d'investissement et de fonctionnement pluriannuels.

Objectifs : Former des personnes souhaitant acquérir ou parfaire un certain nombre de connaissances pratiques relatives aux énergies renouvelables.  
Donner aux participants des compétences pratiques et directement opérationnelles.

Public visé : Trois types de formations sont envisagées : une formation tout public, une formation des institutionnels et une formation des professionnels

Étendue de l'opération (population / territoire) : Les formations tout public se situent à l'échelle de la région Corse. Les formations pour les institutionnels et les professionnels pourront s'étendre à l'échelle européenne.

Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme :

Apprendre à considérer l'environnement comme une ressource à exploiter

Changement de regards et d'analyses pour une meilleure gestion de l'énergie.

Création de compétence et exploitation des ressources locales

Cette action est-elle liée à une autre ou va-t-elle engendrer d'autres actions ?

Aménagement d'un bâtiment communal en lieu d'excellence de la maîtrise de l'énergie



## Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne

Objectif spécifique (mesure) dans laquelle s'inscrit l'opération

2.1. Développer les initiatives en faveur de la formation

2.6. Garantir la qualité du cadre de vie et de l'environnement

Pertinence de l'opération au regard des enjeux du territoire (note) : 15

Transversalité de l'opération au regard des orientations de la charte (note) : 10

## Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération

Nombre de bénéficiaires : 50 à 100

Nombre d'emplois directs créés : 2 à 3

Nombre d'emplois indirects créés : 30 à 50

## Calendrier de l'opération

Date de démarrage de l'opération : 1<sup>er</sup> Février 2005

Date d'achèvement de l'opération : 30 Avril 2005

### Étapes :

Etude d'opportunité Du : 01/02/2005 Au : 28/02/2005

Définition de la structure pédagogique Du : 01/03/2005 Au : 31/03/2005

Faisabilité technique et financière Du : 01/04/2005 Au : 30/04/2005

## Coût de l'opération : investissement

Postes de dépense	Coût prévisionnel H.T.	Coût prévisionnel T.T.C.
Etude	30 705 €	36 723 €
Total investissement	30 705 €	36 723 €

### Partenaires

ADEME

FCME

Education Nationale

AGEFOS

Grandes entreprises du secteur énergie

### Rôle (logistique, financier, ...)

logistique et financier

logistique et financier

logistique et financier

logistique et financier

logistique et financier

## Plan de financement : investissement

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
Europe / FEDER	DOCUP 1.4 70%	21 494 €
Etat / ADEME	FCME 10%	3 070 €
Privés	Association AGHJASOLE	6 141 €
<b>Total</b>		<b>30 705 €</b>

# Fiche Opération 19

## PLAN SIMPLE DE GESTION DU REGINU

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

Raison sociale : Communauté de Communes Di e Cinque Pieve di Balagna en convention avec les communes de Monticello, Sta Reparata et Avapessa

Adresse : Château Malaspina - 20 226 BELGODERE

Tél. : 04 95 61 39 39 Fax : 04 95 61 39 38

Nom du Dirigeant : Pierre-Marie MANCINI

Responsable du projet : Laurent MAXIME (par convention CC Ile-Rousse) : 04 95 46 31 34

### Présentation de l'opération

Intitulé : Plan simple de gestion du Reginu

Localisation : 90 km linéaires sur 11 communes

Descriptif : Le Reginu traverse une plaine pastorale où la retenue d'eau de Codole a été aménagée comme réservoir d'eau pour toute la Balagne. Les abords du barrage et du cours d'eau sont recherchés pour leur qualité paysagère et leur tranquillité par les familles à pied ou à vélo, et les pêcheurs. Un aménagement de ces sites permettrait de répondre à une demande locale formulée alors que le cours d'eau est devenu embroussaillé et peu accessible et que les berges du barrage font office de terrain de cross pour les motos et quads.

- Travaux de restauration des berges et du lit de la rivière.
- Aménagement d'un sentier de promenade : Codole – bas Reginu – haut Reginu
- Plan de gestion du site des gravières
- Mise en place d'un parcours école de pêche

Objectifs : Il s'agit de « considérer le « capital environnement » comme facteur de développement économique et d'aménagement du territoire ». Pour cela, plusieurs actions peuvent être envisagées en matière de sensibilisation à la préservation des ressources locales : Renforcer et promouvoir une gestion adaptée des habitats naturels pour la préservation des écosystèmes et des habitats de la faune et de la flore.

Développer les activités de loisirs de promenade et de pêche

Étendue de l'opération : Bassin de vie d'Ile-Rousse, vallée du Reginu

Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme :

Prévention des érosions en favorisant le bon écoulement du cours d'eau

Préservation de la faune et de la flore (vie piscicole et avifaune)

Mise en valeur des paysages

Public visé : Population résidente (familles), scolaires, pêcheurs, touristes.

Cette action est-elle liée à une autre ou va-t-elle engendrer d'autres actions ?

- Une étude préalable a déterminé la nature et coût des travaux à réaliser
- Cette action a été préconisée dans le cadre du dossier de candidature au Contrat de rivière
- L'étude du bassin versant du Reginu est en cours dans le cadre du Plan départemental pour la protection du milieu aquatique et la gestion des ressources piscicoles de la Corse.

### **Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne**

Objectif spécifique (mesure) dans laquelle s'inscrit l'opération

2.6.4. Préserver la biodiversité de la Balagne et protéger les sites sensibles

1.1.2. Mettre en avant les spécificités de chaque micro-territoire

Pertinence de l'opération au regard des enjeux du territoire (note) : 15

Transversalité de l'opération au regard des orientations de la charte (note) : 10

### **Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération**

Fréquentation du sentier et du barrage

Nombre de pêcheurs

Evolution de la population piscicole et avifaune

### **Calendrier de l'opération**

Date de démarrage de l'opération : 2<sup>ème</sup> trimestre 2005

Date d'achèvement de l'opération :

Étapes :

Examen des études sur le bassin versant du Reginu par les services instructeurs

Lancement des études d'implantation du sentier et du plan de gestion des gravières

Nettoyage des berges

Restauration du lit de rivière

Création du sentier de promenade

### **Coût de l'opération : investissement**

Postes de dépense	Coût prévisionnel H.T.
Etude d'implantation chemin	10 620 €
Plan de gestion de site	11 700 €
Travaux	125 650 €
Total investissement	147 970 €

#### Partenaires

APPMA (Association de pêche Reginu)

DIREN (SEMA)

Office de l'Environnement de la Corse

#### Rôle (logistique, financier, ...)

technique

logistique et financier

logistique et financier

### **Plan de financement :**

Sous réserve de l'approbation du plan de gestion et de validation des opérations proposées par les services instructeurs

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
Etat / DIREN	40%	59 188 €
CTC / OEC	40%	59 188 €
Collectivités locales	20 %	29 594 €
Total		147 970 €

# Fiche Opération 20

## CHARTRE ARCHITECTURALE PAYSAGERE ET ENVIRONNEMENTALE

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

Raison sociale : Association Pays de Balagne

Adresse : Château Malaspina – 20 226 BELGODERE

Tél : 04 95 61 39 39. Fax : 04 95 61 39 38 E-Mail : paysdebalagne@wanadoo.fr

Nom du Dirigeant : MANCINI Pierre-Marie

Responsable du projet :

### Présentation de l'opération

Intitulé : Elaboration d'une charte paysagère, architecturale et environnementale

Descriptif : La charte devra apporter des conseils en matière d'intégration paysagère et de préservation du caractère architectural et environnemental du Pays de Balagne. Elle devra définir les grandes orientations pour le territoire. Les différentes étapes nécessaires à la conception de cette charte sont les suivantes :

1. Inventaire des paysages, des caractéristiques architecturales et environnementales de la Balagne
2. Mise en évidence du caractère et de la vocation spécifique de chaque partie du territoire
3. Dynamiques d'évolution des caractères paysagers, architecturaux et environnementaux.
4. Principes de valorisation des spécificités des composantes territoriales de la Balagne
5. Mise en perspective du territoire à 15 ans.

Objectifs : Doter la Balagne d'un document de conseils et de préconisations, de recommandations architecturales, paysagères et environnementales, à intégrer dans tout document d'urbanisme.

Disposer d'un document d'analyse et de prospective qui prend en compte les enjeux du territoire et créer un cadre référentiel utile à la mise en œuvre des opérations d'urbanisme.

Public visé : Collectivités locales, Associations, Scolaires, Propriétaires fonciers de Balagne, Entreprises du bâtiment

Étendue de l'opération (population / territoire) : Balagne

Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme :

Préservation et renforcement de l'identité Balagne

Amélioration du cadre de vie

Réappropriation et transmission de savoirs-faire

Sensibilisation de la population aux spécificités patrimoniales de la Balagne

Cette action est-elle liée à une autre ou va-t-elle engendrer d'autres actions ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale de Balagne pourra s'appuyer sur les orientations et préconisations de la charte. Des opérations de vulgarisation pourront suivre (livret pédagogique de la construction en Balagne, actions de sensibilisation)

**Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne**

---

Objectif spécifique (mesure) dans laquelle s'inscrit l'opération : 2.6.5. Préserver la qualité et la cohérence paysagère et architecturale du territoire. 1.1.2. Valoriser les arguments patrimoniaux et architecturaux comme vecteur identitaire. 1.2.3. Soutenir les initiatives en faveur de la reconquête des activités agro-pastorales. 2.2. Mobiliser les outils de planification.

Pertinence de l'opération au regard des enjeux du territoire (note)

Transversalité de l'opération au regard des orientations de la charte (note)

**Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération**

---

Nombre de préconisations

Diffusion de la charte

Nombre d'actions engendrées par la charte

**Calendrier de l'opération**

---

Date de démarrage de l'opération : Juillet 2005

Date d'achèvement de l'opération : Janvier 2006

**Coût de l'opération : étude**

---

Coût prévisionnel : 100 000 € HT

**Plan de financement : étude**

---

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
Etat	DIREN 40%	40 000 €
CTC	OEC 40%	40 000 €
Association		20 000 €
<b>Total</b>		<b>100 000 €</b>

# Fiche Opération 21

## COORDINATION GENERALE DU PAYS

Investissement

Fonctionnement

Etude

### Présentation du Maître d'Ouvrage

---

Raison sociale : Association Pays de Balagne

Adresse : Château MALASPINA, 20226 BELGODERE

Tél : 04 95 61 39 39 / Fax : 04 95 61 39 38 / E-Mail : paysdebalagne@wanadoo.fr

Nom du Président : MANCINI Pierre-Marie

Responsable du projet : MANCINI Pierre-Marie

### Présentation de l'opération

---

Intitulé : Coordination Générale du Pays

Localisation : BELGODERE

Objectifs : Le Pays de Balagne a défini son projet de territoire pour les dix années à venir à travers les 3 orientations de sa charte de développement. Pour concrétiser ces orientations, il faut les traduire en actions opérationnelles à travers le Contrat de Pays. Il faudra ensuite évaluer la réalisation de ces opérations et leur impact sur le territoire et en terme de concrétisation de la Charte. Cette analyse interactive doit être permanente et pour dégager de nouvelles actions en cohérence avec les dynamiques locales. Parallèlement, il faut permettre aux habitants du territoire de s'impliquer, de mieux se connaître et de mieux connaître et façonner leur Pays avec ses différentes composantes. Pour cela, le Pays doit se donner les moyens de cette démarche, notamment au travers la vocation de son Conseil de développement, mais également en tissant des liens avec des organismes œuvrant pour le développement, d'aides à la création d'entreprises.

Descriptif : L'équipe permanente d'ingénierie du Pays de Balagne se compose d'un agent de développement et d'un animateur de Pays. Une convention entre l'Etat, la CTC et le Pays de Balagne définit dans son article 2 les missions dévolues aux agents du Pays :

- Identification, mise en réseau et mobilisation des personnes ressources du territoire.
- Recherche et identification de projets susceptibles d'être retenus au contrat et de porteurs de projets potentiels
- Accueil et assistance technique aux porteurs de projets
- Suivre les opérations contractualisées sous la forme d'un tableau de bord intégrant les différentes phases de l'instruction et de la réalisation de chaque opération
- Evaluation des opérations réalisées sur la base des critères et indicateurs figurants dans les fiches
- Evaluation globale du contrat dans la perspective de son renouvellement
- Suivi administratif et financier de l'association.

Public visé : Citoyens de Balagne, Socioprofessionnels, Elus, Organismes de développement, d'aide à la création, etc.

Étendue de l'opération (population / territoire) : Balagne

Impacts attendus, directs et indirects, à moyen et long terme :

- Constitution d'un véritable territoire de projets
- Mise en adéquation de la dynamique locale avec les politiques publiques
- Pérennisation de la démarche Pays

### **Cohérence de l'opération avec la Charte de Territoire du Pays de Balagne**

Objectifs spécifiques (mesure) dans laquelle s'inscrit l'opération :

**Mesure 3.2 : Suivre et animer le projet de territoire**

### **Critères prévisionnels d'évaluation de l'opération**

Nombre d'opérations réalisées

Nombre de nouveaux projets ou porteurs de projets identifiés

Nombre d'emplois créés, maintenus, pérennisés

Evolution statutaire de la structure porteuse du Pays de Balagne

### **Calendrier de l'opération**

Date de démarrage de l'opération : Début 2005

Date d'achèvement de l'opération : Fin 2006

### **Partenaires :**

Communautés de communes de Balagne

Secrétariat général aux affaires de Corse

Collectivité Territoriale de Corse

Conseil Général de la Haute-Corse

### **Coût de l'opération : Fonctionnement**

Postes de dépense	2005	2006
Personnel (salaires et charges)	65 000 €	68 000 €
Frais bureautiques et administratifs	11 000 €	11 000 €
Animation et communication	25 000 €	25 000 €
Total fonctionnement	101 000 €	104 000 €

### **Plan de financement : Fonctionnement**

Postes de recettes	Ligne budgétaire	Montant
Etat	CPER 80%	82 000 €
CTC		82 000 €
Association		41 000 €
Total		205 000 €